

HAUTS-DE-FRANCE
ÉTRUN (PAS-DE-CALAIS)
«18 rue du Mont César - parcelle ZB 119»

RAPPORT FINAL D'OPÉRATION
DIAGNOSTIC

N° INSEE 62 320
Arrêté N° 62_2019_095_01
Code Patriarche : 158954



Responsable d'opération
Vincent MERKENBREACK,

Juin 2020

SOMMAIRE

Section 1 : Les données administratives et techniques	5
Fiche signalétique	7
Liste des intervenants	8
Liste des propriétaires	9
Entités archéologiques	10
Entités archéologiques	11
Entités archéologiques	12
Notice scientifique	13
Arrêté de prescription	14
Projet d'intervention	17
Arrêté de désignation	21
Documents cartographiques	22
Section 2 : L'opération archéologique et ses résultats	24
1. État des connaissances	26
1.1 Le projet d'aménagement	26
1.2 Contextes géologique et environnemental	26
1.3 Contextes historique et archéologique	28
2. Stratégie et méthodes mises en œuvre	33
2.1 Les contraintes environnementales	33
2.2 Méthodologie	33
3. Description archéologique	35
3.1 Les vestiges protohistoriques	35
3.2 Les vestiges antiques	39
3.3 Les vestiges contemporains	48
3.4 Les structures non datées	49
4. Conclusion	50
5. Bibliographie	51
6. Table des figures	54
Section 3 : Les inventaires	55
1. Inventaire des unités d'enregistrement	56
2. Inventaire du mobilier	57
3. Inventaire de la documentation	58

SECTION 1 : LES DONNÉES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES

Fiche signalétique	7
Identité du site.....	7
L'opération archéologique.....	7
Résultats	7
Liste des intervenants	8
Intervenants administratifs et scientifiques.....	8
Intervenants administratifs et techniques	8
Intervenants techniques et scientifiques	8
Liste des propriétaires	9
Entités archéologiques	10
Entités archéologiques	11
Entités archéologiques	12
Notice scientifique	13
Arrêté de prescription	14
Projet d'intervention	17
Arrêté de désignation	21
Documents cartographiques	22
Fig. 1 : Étrun, 18 rue du Mont César, localisation régionale de la commune, <i>N. Majchrzak - DA 62</i>	22
Fig. 2 : Étrun, 18 rue du Mont César, carte au 1/250 000 (IGN BD Raster), <i>N. Majchrzak - DA 62</i>	22
Fig. 3 : Étrun, 18 rue du Mont César, carte au 1/25 000 (IGN scan 25), <i>N. Majchrzak - DA 62</i>	23
Fig. 4 : Étrun, 18 rue du Mont César, localisation du site sur le cadastre, <i>N. Majchrzak - DA 62</i>	23

FICHE SIGNALÉTIQUE

Identité du site

Région : Hauts-de-France
Département : Pas-de-Calais **Commune :** Etrun
Lieu-dit ou adresse : 18 rue du Mont César
N° INSEE : 62 320
Cadastre année : **Section :** ZB **Parcelle(s) :** 119
Coord. Lambert 93 X : 678327 Y : 7023935 **altitude :** de 85.78 à 76.82 m
NGF / altitude moyenne de 81.14 m NGF
Propriétaire du terrain : Mme Duhamel
Maître d'ouvrage des travaux : /
Protection juridique : /

L'opération archéologique

Arrêté de prescription n° : 62_2019_095_01 **daté du :** 19/11/2019
Arrêté de désignation n° : 62_2018_054-03 **daté du :** 29/05/2020
Titulaire : Vincent MERKENBREACK
Organisme de rattachement : Direction de l'Archéologie du Pas-de-Calais
Raison de l'urgence : construction d'une maison individuelle
Dates d'intervention sur le terrain : du 02/06/20 au 03/06/20
Surface du projet : 3120 m²
Surface diagnostiquée : 437 m² soit 14 %

Résultats

Côte d'apparition des vestiges (depuis TN) : - 0,20 m
Épaisseur de la stratification : 1,50 m
Densité : faible
Extension supposée du site : Le Mont César
Problématique de la recherche : occupation protohistorique et antique du Mont César
Nature des vestiges par périodes : Protohistoire, fossé ; époque romaine, fossé, fosse, égout ; époque contemporaine, fosse de rejets de la Première Guerre mondiale
Lieu de dépôt du matériel archéologique et de la documentation :
Direction de l'Archéologie, Dainville

LISTE DES INTERVENANTS

Intervenants administratifs et scientifiques

Service régional de l'Archéologie : Luc VALLIN Conservateur en chef du patrimoine

Direction de l'Archéologie : Sophie FRANÇOIS, Attachée principale ; Jean Michel WILLOT, Conservateur ; Vincent MERKENBREACK, Attaché de conservation du Patrimoine, archéologue départemental, responsable scientifique de l'opération

Intervenants techniques et scientifiques

Direction de l'Archéologie, Service d'archéologie préventive

Fouilles :

Vincent MERKENBREACK : responsable d'opération

Nicolas MAJCHRZAK : topographie

Rapport :

Vincent MERKENBREACK : responsable d'opération, rédaction, PAO, inventaire

Nicolas MAJCHRZAK : dao, cartographie, inventaire

Murielle MEURISSE-FORT : géologie

Sophie FRANÇOIS : relecture ; Jean Michel WILLOT : relecture ; Martine CARPENTIER : relecture

Intervenants administratifs et techniques

Aménageur : Mme DUHAMEL

Terrassement : TP+ ; Alexis

Logistique : Amélie BOCHET, rédacteur - Direction de l'Archéologie du Pas-de-Calais

LISTE DES PROPRIÉTAIRES

AUTORISATION PROPRIÉTAIRE (S)

Le (les) soussigné(s) BUHARD Alain & Nathalie

Agissant en qualité de propriétaire(s) des biens ci-après désignés : parcelle ZB 119

Commune : ETRUN

Parcelle (s) :

- Numéro de section /ou division (alphanumérique) : ZB
ET
- Numéro de parcelle (numérique) : 119

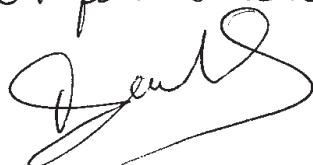
AUTORISE (NT) par la présente la Direction de l'Archéologie du Pas-de-Calais à pénétrer sur les terrains afin d'effectuer l'opération de diagnostic archéologique prescrite par le Service régional de l'archéologie, prévue le :

Fait à Etrun

Le 31/01/2022

Signature(s) précédée(s) de la mention « bon pour autorisation »

Bon pour autorisation



ENTITÉS ARCHÉOLOGIQUES

(Une fiche par période ou phase d'occupation)

Fiche 1/3

CHRONOLOGIE

- ☐ Paléolithique
 - ☐ Inférieur
 - ☐ Moyen
 - ☐ Supérieur
 - ☐ Mésolithique
- ☐ Néolithique
 - ☐ Ancien
 - ☐ Moyen
 - ☐ Récent
- Protohistoire
 - ☐ Âge du Bronze
 - ☐ Ancien
 - ☐ Moyen
 - ☐ Récent
 - ☐ Âge du Fer
 - ☐ Hallstatt (1^{er} Age du Fer)
 - La Tène (2nd Age du Fer)
- ☐ Antiquité romaine
 - ☐ République romaine
 - ☐ Empire romain
 - ☐ Haut Empire (jusqu'à 284)
 - ☐ Bas Empire (285-476)
- ☐ Époque médiévale
 - ☐ Haut Moyen Âge
 - ☐ Moyen Âge
 - ☐ Bas Moyen Âge
- ☐ Temps modernes
- ☐ Époque contemporaine
 - ☐ Ère industrielle

VESTIGES

- ☐ Édifice public
- ☐ Édifice religieux
- ☐ Édifice militaire
- ☐ Bâtiment commercial
- ☐ Structure funéraire
- ☐ Voirie
- ☐ Hydraulique
- ☐ Habitat rural
- ☐ Villa
- ☐ Bâtiment agricole
- ☐ Structure agraire
- ☐ Urbanisme
- ☐ Maison
- ☐ Structure urbaine
- ☐ Foyer
- ☐ Fosse
- ☐ Sépulture
- ☐ Grotte
- ☐ Abri
- ☐ Mégalithique
- ☐ Artisanat alimentaire
- ☐ Argile atelier
- ☐ Atelier métallurgique
- ☐ Artisanal
- Autre

Mobilier

- ☐ Industrie lithique
- ☐ Industrie osseuse
- ☐ Céramique
- ☐ Restes végétaux
- ☐ Faune
- ☐ Flore
- ☐ Objet métallique
- ☐ Arme
- ☐ Outil
- ☐ Parure
- ☐ Habillement
- ☐ Trésor
- ☐ Monnaie
- ☐ Verre
- ☐ Mosaïque
- ☐ Peinture
- ☐ Sculpture
- ☐ Inscription
- ☐ Autre

Études annexes

- ☐ Géologie
- ☐ Datation
- ☐ Anthropologie
- ☐ Paléontologie
- ☐ Zoologie
- ☐ Botanique
- ☐ Palynologie
- ☐ Macro restes
- An. de céramique
- ☐ An. de métaux
- ☐ Acquisition des données
- ☐ Numismatique
- ☐ Conservation
- ☐ Restauration

ENTITÉS ARCHÉOLOGIQUES

(Une fiche par période ou phase d'occupation)

Fiche 2/3

CHRONOLOGIE

- ☐ Paléolithique
 - ☐ Inférieur
 - ☐ Moyen
 - ☐ Supérieur
 - ☐ Mésolithique
- ☐ Néolithique
 - ☐ Ancien
 - ☐ Moyen
 - ☐ Récent
- ☐ Protohistoire
 - ☐ Âge du Bronze
 - ☐ Ancien
 - ☐ Moyen
 - ☐ Récent
 - ☐ Âge du Fer
 - ☐ Hallstatt (1^{er} Age du Fer)
 - ☐ La Tène (2nd Age du Fer)
- ☒ Antiquité romaine
 - ☐ République romaine
 - ☒ Empire romain
 - ☐ Haut Empire (jusqu'à 284)
 - ☐ Bas Empire (285-476)
- ☐ Époque médiévale
 - ☐ Haut Moyen Âge
 - ☐ Moyen Âge
 - ☐ Bas Moyen Âge
- ☐ Temps modernes
- ☐ Époque contemporaine
 - ☐ Ère industrielle

VESTIGES

- | | |
|---|--|
| ☐ Édifice public | ☐ Artisanat alimentaire |
| ☐ Édifice religieux | ☐ Argile atelier |
| ☐ Édifice militaire | ☐ Atelier métallurgique |
| ☐ Bâtiment commercial | ☐ Artisanal |
| ☐ Structure funéraire | ☐ Autre |
| ☐ Voirie | |
| ☒ Hydraulique | |
| ☐ Habitat rural | |
| ☐ Villa | |
| ☐ Bâtiment agricole | |
| ☐ Structure agraire | |
| ☒ Urbanisme | |
| ☐ Maison | |
| ☐ Structure urbaine | |
| ☐ Foyer | |
| ☒ Fosse | |
| ☐ Sépulture | |
| ☐ Grotte | |
| ☐ Abri | |
| ☐ Mégalithique | |

Mobilier

- ☐ Industrie lithique
- ☐ Industrie osseuse
- ☐ Céramique
- ☐ Restes végétaux
- ☐ Faune
- ☐ Flore
- ☐ Objet métallique
- ☐ Arme
- ☐ Outil
- ☐ Parure
- ☐ Habillement
- ☐ Trésor
- ☐ Monnaie
- ☐ Verre
- ☐ Mosaïque
- ☐ Peinture
- ☐ Sculpture
- ☐ Inscription
- ☒ Autre

Études annexes

- ☐ Géologie
- ☐ Datation
- ☐ Anthropologie
- ☐ Paléontologie
- ☐ Zoologie
- ☐ Botanique
- ☐ Palynologie
- ☐ Macro restes
- ☐ An. de céramique
- ☐ An. de métaux
- ☐ Acquisition des données
- ☐ Numismatique
- ☐ Conservation
- ☐ Restauration

ENTITÉS ARCHÉOLOGIQUES

(Une fiche par période ou phase d'occupation)

Fiche 3/3

CHRONOLOGIE

- ☐ Paléolithique
 - ☐ Inférieur
 - ☐ Moyen
 - ☐ Supérieur
 - ☐ Mésolithique
- ☐ Néolithique
 - ☐ Ancien
 - ☐ Moyen
 - ☐ Récent
- ☐ Protohistoire
 - ☐ Âge du Bronze
 - ☐ Ancien
 - ☐ Moyen
 - ☐ Récent
 - ☐ Âge du Fer
 - ☐ Hallstatt (1^{er} Age du Fer)
 - ☐ La Tène (2nd Age du Fer)
- ☐ Antiquité romaine
 - ☐ République romaine
 - ☐ Empire romain
 - ☐ Haut Empire (jusqu'à 284)
 - ☐ Bas Empire (285-476)
- ☐ Époque médiévale
 - ☐ Haut Moyen Âge
 - ☐ Moyen Âge
 - ☐ Bas Moyen Âge
- ☐ Temps modernes
- ☒ Époque contemporaine
 - ☒ Ère industrielle

VESTIGES

- ☐ Édifice public
- ☐ Édifice religieux
- ☐ Édifice militaire
- ☐ Bâtiment commercial
- ☐ Structure funéraire
- ☐ Voirie
- ☐ Hydraulique
- ☐ Habitat rural
- ☐ Villa
- ☐ Bâtiment agricole
- ☐ Structure agraire
- ☐ Urbanisme
- ☐ Maison
- ☐ Structure urbaine
- ☐ Foyer
- ☒ Fosse
- ☐ Sépulture
- ☐ Grotte
- ☐ Abri
- ☐ Mégalithique
- ☐ Artisanat alimentaire
- ☐ Argile atelier
- ☐ Atelier métallurgique
- ☐ Artisanal
- ☐ Autre

Mobilier

- ☐ Industrie lithique
- ☐ Industrie osseuse
- ☐ Céramique
- ☐ Restes végétaux
- ☐ Faune
- ☐ Flore
- ☒ Objet métallique
- ☐ Arme
- ☐ Outil
- ☐ Parure
- ☐ Habillement
- ☐ Trésor
- ☐ Monnaie
- ☐ Verre
- ☐ Mosaïque
- ☐ Peinture
- ☐ Sculpture
- ☐ Inscription
- ☐ Autre

Études annexes

- ☐ Géologie
- ☐ Datation
- ☐ Anthropologie
- ☐ Paléontologie
- ☐ Zoologie
- ☐ Botanique
- ☐ Palynologie
- ☐ Macro restes
- ☐ An. de céramique
- ☐ An. de métaux
- ☐ Acquisition des données
- ☐ Numismatique
- ☐ Conservation
- ☐ Restauration

NOTICE SCIENTIFIQUE

Le diagnostic archéologique réalisé au n° 18 de la rue du Mont César à Étrun, conduit par la Direction de l'archéologie du Pas-de-Calais les 2 et 3 juin 2020, a concerné une parcelle vouée à l'aménagement d'un pavillon individuel. La parcelle étant étroite, une seule tranchée a été réalisée. Celle-ci a révélé l'absence de vestiges archéologiques en bordure de rue, des vestiges de l'occupation du site durant la Protohistoire et la période romaine au sein du reste de la tranchée ainsi qu'une fosse liée au cantonnement de soldats durant la Première Guerre mondiale.

Seul un fossé peut être attribué au 2nd âge du Fer par corrélation avec les observations faites au sein du même fossé dans la parcelle adjacente au milieu des années 1990. Large et profondément creusé dans le substrat crayeux, ce fossé constitue un élément structurant important de l'occupation de la fortification d'Étrun durant le 2nd âge du Fer.

La période romaine est attestée au sein de la commune, et ce de la Guerre des Gaules jusqu'au Bas-Empire. Des vestiges d'habitats, sous la forme d'une cave dotée de niches, sont d'ailleurs connus au niveau du lieu-dit Le Village, 200 m plus à l'est de la parcelle ZB 119. La mise au jour ici d'un tronçon d'un égout romain constitue une découverte de premier ordre pour Étrun. En effet, l'édification d'un système hydraulique pour évacuer les eaux de la butte du Mont César à l'époque romaine pose la question de la nature de l'occupation du site. La qualité et l'ampleur de cet égout maçonné et profondément installé dans le substrat crayeux questionnent quant au statut et à la nature même de l'occupation romaine d'Étrun. Bien que ne pouvant être daté avec précision, il est possible d'avancer un abandon de cet égout à la fin de la période romaine à l'instar des vestiges antiques repérés jusqu'ici dans l'agglomération.

Vincent Merkenbreack



Figure : Coupe de l'égout antique du 18 rue du Mont César à Étrun.

ARRÊTÉ DE PRESCRIPTION



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA REGION HAUTS-DE-FRANCE

REÇU LE

25 NOV. 2019

Direction de l'Archéologie

Arrêté n° 62_2019_095_01 Du 19/11/2019
portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive

Le Préfet de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques ;

Vu l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret du 21 avril 2016 portant nomination de Monsieur Michel LALANDE, en qualité de préfet région Hauts-de-France, préfet de la zone défense et sécurité Nord, préfet du Nord ;

Vu l'arrêté ministériel du 12 octobre 2016 portant nomination de Monsieur Marc DROUET, directeur régional des affaires culturelles de la région Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté préfectoral portant délégation de signature à Monsieur Marc DROUET, directeur régional des affaires culturelles Hauts-de-France, en date du 3 janvier 2018 et paru au recueil des actes administratifs n° R32-2018-19 bis du 23 janvier 2018 ;

Vu l'arrêté portant subdélégation de signature aux agents de la direction régionale des affaires culturelles de la région Hauts-de-France en date du 26 janvier 2018 et paru au recueil des actes administratifs n° R32-2018 21 bis du 26 janvier 2018, accordant subdélégation de signature à Monsieur Philippe Hannois, conservateur régional adjoint de l'archéologie ;

Vu le dossier enregistré sous le n° PC0623201900003, permis de construire, déposé par – Madame Margaux DUHAMEL – pour le projet « rue du Mont César » localisé à ETRUN, transmis par la Communauté Urbaine d'Arras, reçu en préfecture de région, Service régional de l'archéologie, le 14 novembre 2019 ;

Considérant que les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique : localisation dans l'aire interne d'un oppidum protohistorique ;

Considérant qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet.

ARRÊTE

Article 1 - Une opération de diagnostic archéologique est mise en œuvre préalablement à la réalisation du projet « rue du Mont César », sis en :

RÉGION : HAUTS-DE-FRANCE

DEPARTEMENT : PAS-DE-CALAIS

COMMUNE : ETRUN

Cadastre : Section : ZB, Parcelle : 119

Réalisé par : Madame Margaux DUHAMEL

L'emprise soumise au diagnostic est d'une superficie de 3 120 m²,

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 - L'attribution de la réalisation du diagnostic fait l'objet d'une décision distincte du présent arrêté.

L'opérateur ainsi désigné soumettra un projet d'intervention élaboré sur la base des objectifs scientifiques et des principes méthodologiques définis par le présent arrêté

Article 3 - Objectifs scientifiques

En application de l'article R.523-23 susvisé, le diagnostic a pour objectif de détecter et caractériser les vestiges archéologiques. Il doit être conçu comme une opération archéologique à part entière, dépassant le simple constat de présence ou absence de site.

Il doit notamment livrer les informations nécessaires pour statuer sur les suites à donner et permettre d'établir un cahier des charges scientifique dans le cas où le préfet de région déciderait de prescrire une fouille.

Le diagnostic doit permettre d'évaluer les vestiges archéologiques :

- leur profondeur d'enfouissement,
- leur contexte environnemental,
- leur nature,
- leur extension,
- leur état de conservation,
- leur puissance stratigraphique,
- leur chronologie.

Le projet de diagnostic présenté par l'opérateur d'archéologie préventive précisera :

- la durée de l'opération ;
- la composition de l'encadrement de l'équipe (nature et compétences) ;
- les moyens mécaniques mis en œuvre ;
- les moyens spécifiques (spécialistes éventuels...) ;
- ainsi que toutes propositions de techniques ou de méthodes aptes à répondre aux objectifs fixés.

Article 4 - Principes méthodologiques

La détection des vestiges nécessitera la réalisation de tranchées continues à la pelle mécanique, sous la direction du responsable scientifique et selon ses directives. La pelle mécanique, travaillant en rétroaction, sera munie d'un godet à lame lisse d'une largeur d'au moins 1,8 m. Les tranchées seront réparties de manière régulière sur la totalité de l'emprise à évaluer et la surface décapée représentera au moins 10% de sa superficie.

Si des vestiges sont détectés durant cette phase, des fenêtres complémentaires ou surfaces tests, seront ouvertes afin de caractériser ceux-ci. Elles auront une taille suffisante pour permettre une vision en plan et en coupe représentative et porteront la surface ouverte dans les secteurs sensibles à environ 12 à 15%.

Les structures mises au jour devront être correctement caractérisées et datées, au moyen de la fouille, au moins partielle, d'un nombre significatif d'entre elles. Elles devront faire l'objet de relevés graphiques précis et être localisées sur un plan. Leur cote d'apparition et l'épaisseur du décapage devront être indiquées. L'emprise du diagnostic ainsi que les limites des tranchées devront être géolocalisées précisément (en Lambert 93) sur un fond cadastral à une échelle lisible.

Les tranchées seront complétées par l'ouverture de sondages profonds en puits destinés à documenter la stratigraphie des formations superficielles et à détecter la présence de sites paléolithiques ; la stratigraphie des unités sédimentaires sera relevée précisément, avec leur caractérisation du point de vue lithologique et pédologique ; leur épaisseur et leur cote d'apparition sera relevée et le contenu archéologique des horizons pédologiques sera vérifié manuellement. Si nécessaire, les sondages en puits seront complétés par un ou plusieurs sondages en paliers.

Compte tenu des potentialités locales, les tranchées de diagnostic seront complétées par des sondages profonds réalisés par puits creusés mécaniquement, répartis sur l'ensemble du terrain.

Le responsable d'opération veillera à limiter le caractère destructeur des sondages, dans la perspective d'une

éventuelle fouille postérieure ou de la conservation des vestiges.

Article 5 - Responsable scientifique

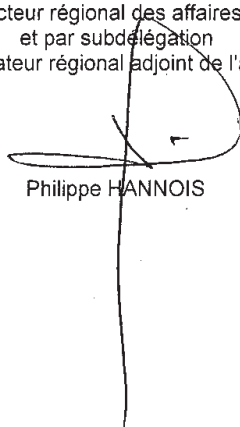
Le responsable scientifique du diagnostic, dont la désignation fera l'objet d'un arrêté ultérieur, doit justifier des qualifications suivantes : protohistorien.

Article 6 - Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à la Communauté Urbaine d'Arras, à Madame Margaux DUHAMEL, à la direction de l'archéologie préventive du Département du Pas-de-Calais et à l'INRAP - Direction régionale Hauts-de-France.

Fait à LILLE, le

19 NOV. 2019

Pour le Préfet de Région,
et par délégation,
Pour le Directeur régional des affaires culturelles,
et par subdélégation
Le Conservateur régional adjoint de l'archéologie



Philippe HANNOIS

PROJET D'INTERVENTION

Conseil départemental du Pas-de-Calais – PRC – Direction de l'Archéologie

Projet d'intervention de diagnostic archéologique

Direction de l'Archéologie
Conseil départemental du Pas-de-Calais
Hôtel du Département
Rue Ferdinand Buisson
62018 Arras cedex 9
Tél. : 03.21.21.69.31 télécopie : 03.21.60.91.18
archeologie@pasdecalais.fr

1. IDENTIFICATION

Opération	Nature de l'opération	Diagnostic archéologique
	Numéro arrêté de prescription	62_2019_095_01
	Date de prescription	19/11/2019
	Date de notification	20/11/2019
	Date d'attribution	12/12/2019
Site	Département	Pas-de-Calais
	Commune	Etrun
	Localisation	18, Rue du Mont César
	Références cadastrales	ZB 119
	Surface à traiter	3120 m²
	Nature du projet	Construction d'une maison individuelle
Aménageur	Nom ou raison sociale	Madame Margaux DUHAMEL
	Adresse	18, Rue du Mont César 62161 ETRUN
	Représentant légal	Madame Margaux DUHAMEL
Service instructeur	Service régional de l'Archéologie	03.28.36.78.50
	Prescripteur	Luc Vallin

2. PROBLÉMATIQUE SCIENTIFIQUE

L'arrêté de prescription n° 62_2019_095_01 du 19/11/2019 stipule que, « en raison de leur nature, de leur localisation et de leur importance, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ».

Conformément à l'arrêté de prescription, l'objet de l'opération de diagnostic archéologique consiste à mettre en évidence et caractériser la nature, la datation, la chronologie, l'étendue, l'intérêt et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents.
Cette étude doit permettre de rassembler tous les éléments techniques et scientifiques permettant de déterminer le type de mesures dont le site doit faire l'objet.

3. CONTRAINTES TECHNIQUES

La commune d'Etrun est localisée sur la zone de front de la Première Guerre mondiale (Fig. 1). Les mesures de protections préconisées par le Bureau Hygiène et sécurité du Département seront mises en œuvre en cas de découvertes fortuites de munitions.

Conseil départemental du Pas-de-Calais – PRC – Direction de l'Archéologie

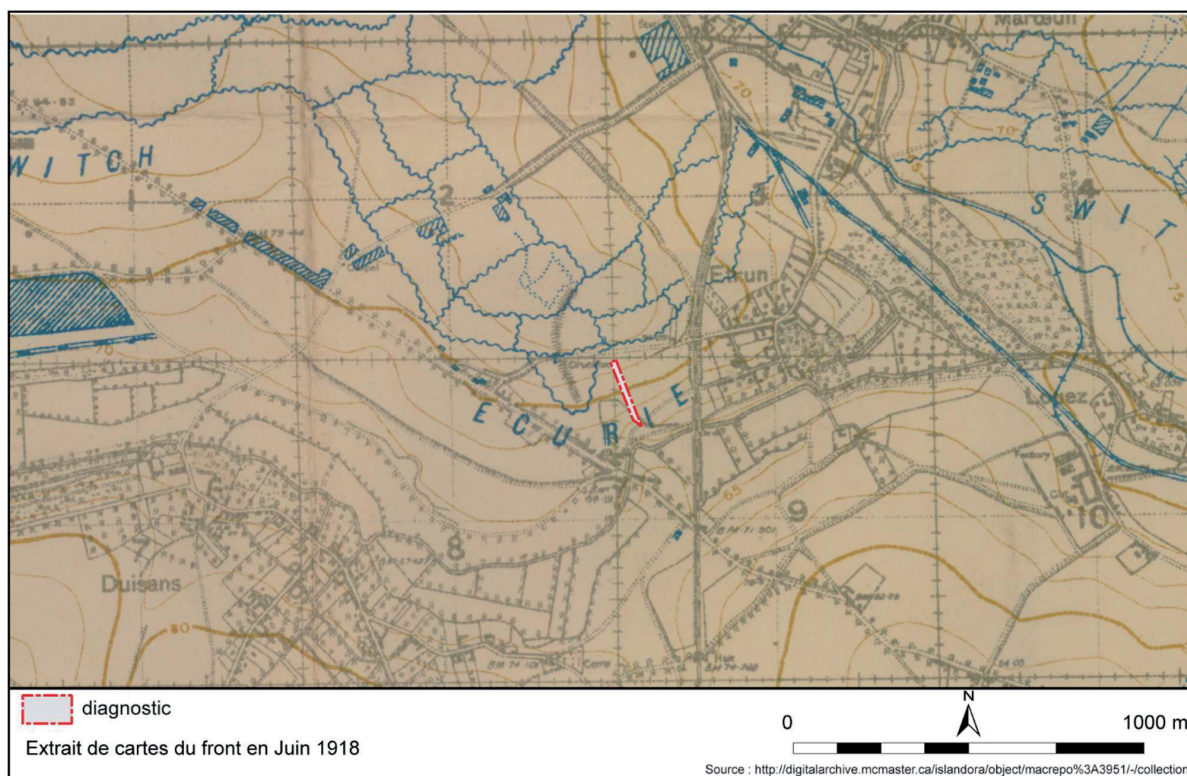


Fig. 1 : localisation de l'opération sur carte du front en juin 1918

4. VESTIGES ATTENDUS

L'opération se situe sur le *Camps de César* considéré comme le plus grand *oppidum* connu de la cité des Atrébates (Leman-Delérie, Lefranc 1980). Dans la parcelle contiguë, un système composé d'un large fossé défensif protégeant une entrée a été mis au jour (notice BSR 1995). Sur l'ensemble du site de l'oppidum des vestiges allant de l'âge du Fer à la Première guerre Mondiale ont été mis au jour (Tableau 1 et Fig. 2).

N°	Commune	Intitulé	Vestiges	Chronologie
1	Etrun	Les Treize	fossé	Âge du Fer - Gallo Romain
2	Etrun	Les Quinze	fosse, fossé, foyer, habitat	2nd Âge du Fer - Haut Empire
3	Etrun	Les Quinze	fosse	Bas Empire
4	Etrun	Les Vingt	fosse	Gallo Romain
5	Etrun	RN39	bâtiment	Gallo Romain
6	Etrun	Parcelle A133	voie	Gallo Romain
7	Etrun	Parcelle A133	rempart	Bas Empire
8	Etrun	Parcelle A133	cave	Bas Empire
9	Etrun	L'évêché	monastère	Moyen-Âge

Tableau 1 : liste des entités archéologiques sur la commune d'Etrun

Conseil départemental du Pas-de-Calais – PRC – Direction de l'Archéologie

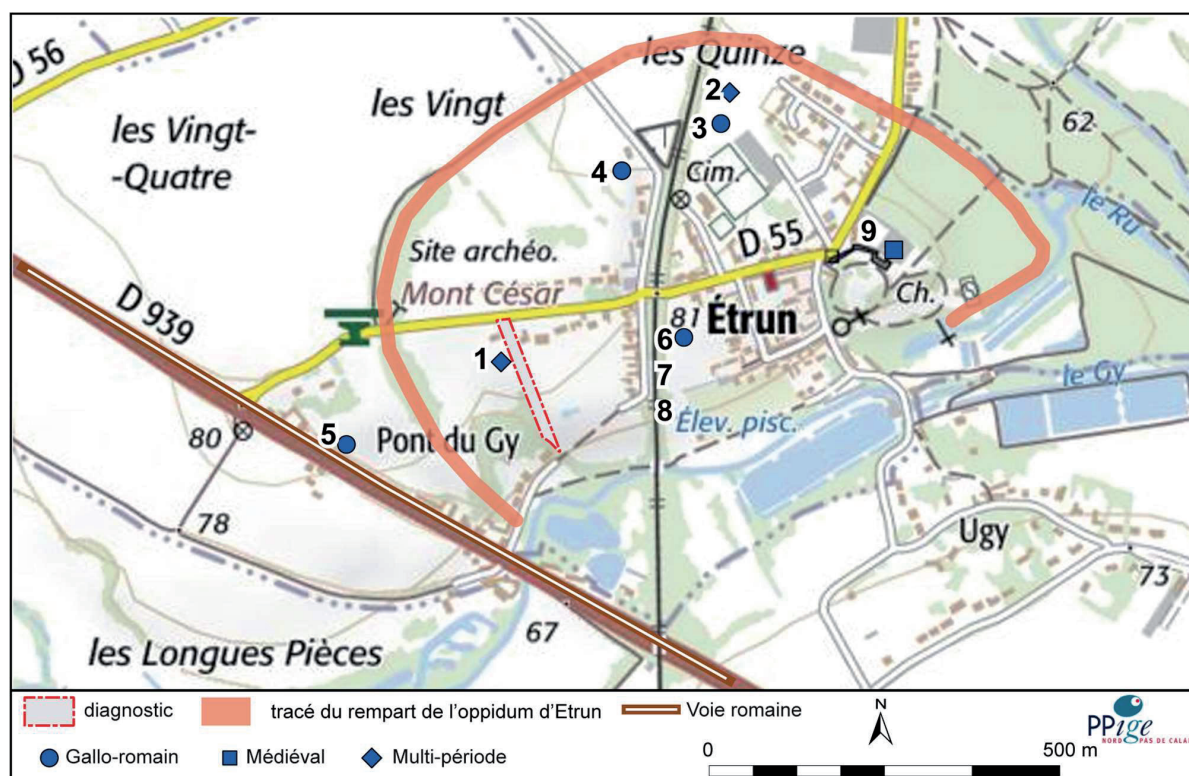


Fig. 2 : les vestiges archéologiques à proximité de l'opération

Bibliographie

Leman-Delerive, Lefranc 1980

LEMAN-DELERIVE G., LEFRANC G., *Forteresses gauloises et gisements de l'âge du fer dans le Nord - Pas-de-Calais*, 1, A.P.A.R., Villeneuve d'Ascq : s.n., coll. « Atlas Archéologique », 2.

5. MÉTHODES ET TECHNIQUES ENVISAGÉES

Étude documentaire

Préalablement à l'opération de terrain, une étude documentaire sera entreprise afin d'appréhender l'environnement historique, archéologique et naturel du projet d'aménagement. Il sera notamment procédé à la consultation de la Carte archéologique.

Détection

L'opération d'archéologie préventive consistera à réaliser des tranchées linéaires, réparties sur la totalité de l'emprise et représentant au moins 10 % de la superficie. En cas de détection de vestiges, des fenêtres de décapages complémentaires pourront être ouvertes afin d'évaluer plus finement la concentration, l'extension et l'état de conservation des vestiges. Le taux d'ouverture dans les secteurs sensibles pourra atteindre 12 à 15 % de la superficie. En fonction du contexte et de la nature de l'aménagement, des sondages profonds en puits pourront être entrepris.

Caractérisation

La fouille partielle ou totale, manuelle ou mécanique, d'un nombre significatif de structures sera réalisée afin de caractériser la nature et la chronologie des différentes entités archéologiques. Les données archéologiques seront enregistrées selon les modalités classiques (fiches descriptives, plans, relevés, photographies...).

Rapport

À l'issue de l'opération, le rapport sera transmis par la Direction de l'Archéologie du Pas-de-Calais au Service régional de l'Archéologie des Hauts-de-France en huit exemplaires dont un non broché, accompagnés d'une version numérique. Le document répondra aux normes de contenu et de présentation du rapport final d'opération définies par l'arrêté du 27 septembre 2004.

Mesures de conservation préventive sur le terrain

À l'issue de l'opération de terrain, les sondages ayant livré des vestiges archéologiques significatifs seront remblayés après accord du conservateur régional de l'archéologie afin d'assurer leur bonne conservation.

Conservation du mobilier et de la documentation archéologique

Le mobilier archéologique sera conditionné et conservé au sein de la Direction de l'Archéologie du Pas-de-Calais en prévision de sa restitution à l'État qui sera chargé de sa dévolution et cela conformément au protocole pour la conservation, le conditionnement, l'inventaire et la remise du mobilier et de la documentation scientifique issus des opérations archéologiques établi par le Service régional de l'Archéologie des Hauts-de-France.

6. RELATION AVEC LE SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

La Direction de l'Archéologie informera régulièrement le conservateur régional de l'archéologie et l'agent prescripteur de l'avancée de l'opération et des découvertes réalisées.

7. MOYENS À ENGAGER

Phase de terrain incluant la préparation		Total entre 2 et 4 jours ouvrés
	Responsable d'opération	1
	Technicien	1
	Topographe	1
	Moyens de terrassement	Pelle 21 tonnes, godet de 2,50 m
Phase de post-fouille		Total entre 5 et 10 jours ouvrés
	Responsable d'opération	1
	Technicien	
	Spécialiste	1
	Topographe	1

ARRÊTÉ DE DÉSIGNATION



PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

Décision n° 62_2018_054-03 Du 29 mai 2020
portant désignation du responsable scientifique d'un diagnostic d'archéologie préventive

Le préfet de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment ses articles L.522-1 et R.522-1 ;
Vu l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques ;
Vu l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;
Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;
Vu le décret du 21 avril 2016 portant nomination de Monsieur Michel LALANDE, en qualité de préfet de la région Hauts-de-France, préfet de la zone défense et sécurité Nord, préfet du Nord ;
Vu l'arrêté ministériel du 12 octobre 2016 portant nomination de Monsieur Marc DROUET, directeur régional des affaires culturelles de la région Hauts-de-France ;
Vu l'arrêté préfectoral portant délégation de signature à monsieur Marc DROUET, directeur régional des affaires culturelles Hauts-de-France, en date du 3 janvier 2018 et paru au recueil des actes administratifs n° R32-2018-19 bis du 23 janvier 2018 ;
Vu l'arrêté portant subdélégation de signature aux agents de la direction régionale des affaires culturelles de la région Hauts-de-France en date du 26 janvier 2018 et paru au recueil des actes administratifs n°R32-2018 21 bis du 26 janvier 2018, accordant subdélégation de signature à Monsieur Philippe HANNOIS, conservateur régional adjoint de l'archéologie ;
Vu l'arrêté n° 62_2018_054-01 du 19 novembre 2019 portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive (ETRUN, PAS-DE-CALAIS, 18 rue du Mont César) ;
Vu l'arrêté n° 62_2018_054-02 du 12 décembre 2019 portant attribution de la réalisation d'un diagnostic au Département du Pas-de-Calais ;

ARRÊTE

Article 1 - Monsieur Vincent MERKENBREACK est désigné responsable scientifique du diagnostic prescrit par l'arrêté du 19 novembre 2019 susvisé. L'opération est enregistrée sous le code : 158954.

Article 2 - Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à : madame Margaux DUHAMEL, monsieur Vincent MERKENBREACK, Département du Pas-de-Calais.

Fait à LILLE, le 29 mai 2020

Pour le Préfet de Région,
et par délégation,
le Directeur régional des affaires culturelles,
et par subdélégation,
le Conservateur régional adjoint de l'archéologie

Philippe HANNOIS

DOCUMENTS CARTOGRAPHIQUES

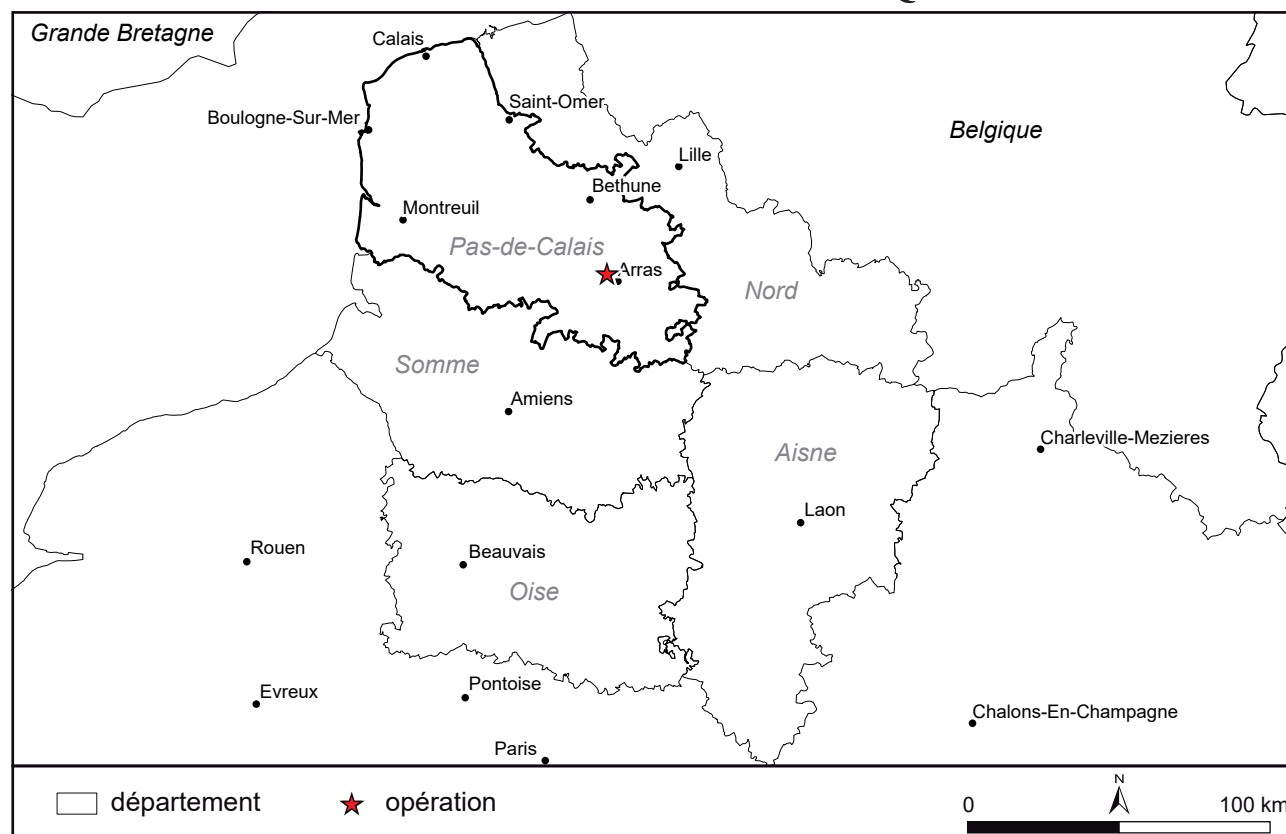


Fig. 1 : Étrun, 18 rue du Mont César, localisation régionale de la commune, N. Majchrzak - DA 62.

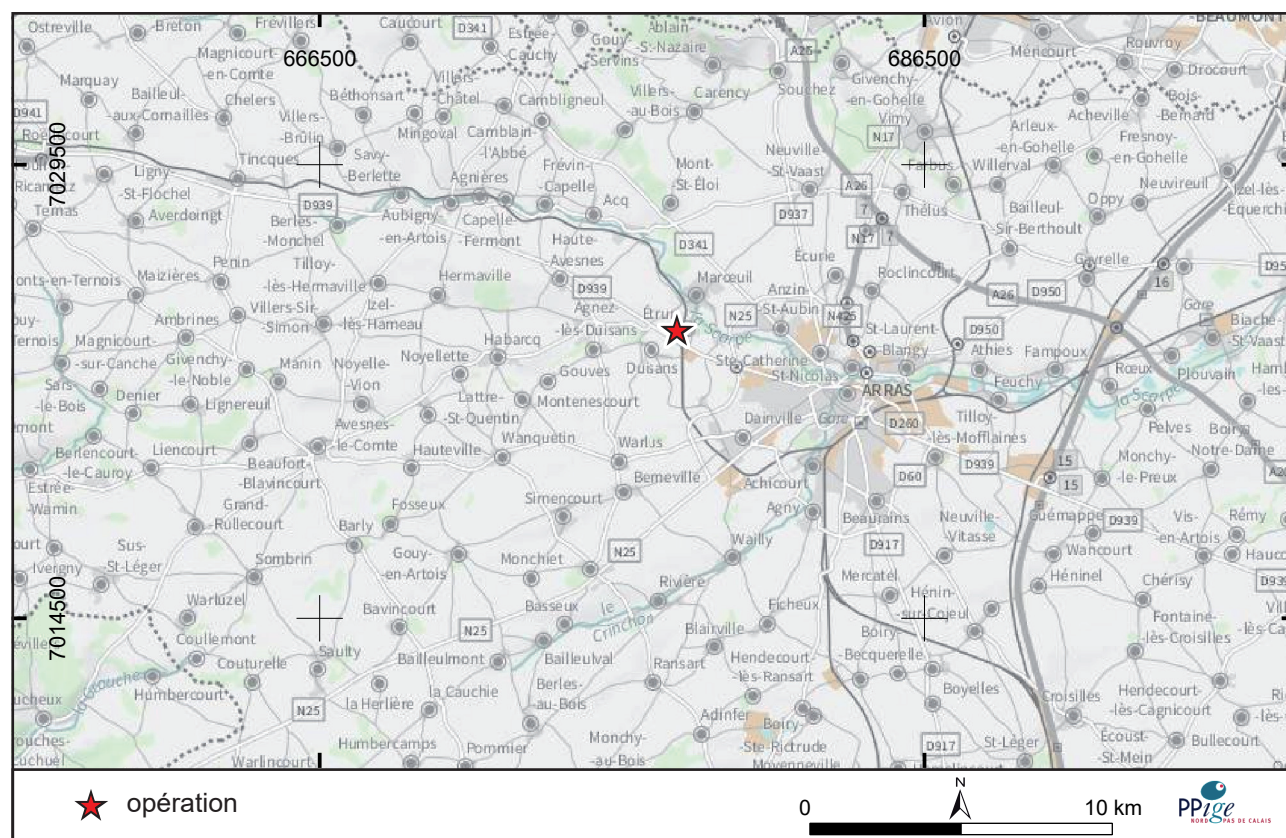


Fig. 2 : Étrun, 18 rue du Mont César, carte au 1/250 000 (IGN BD Raster), N. Majchrzak - DA 62.

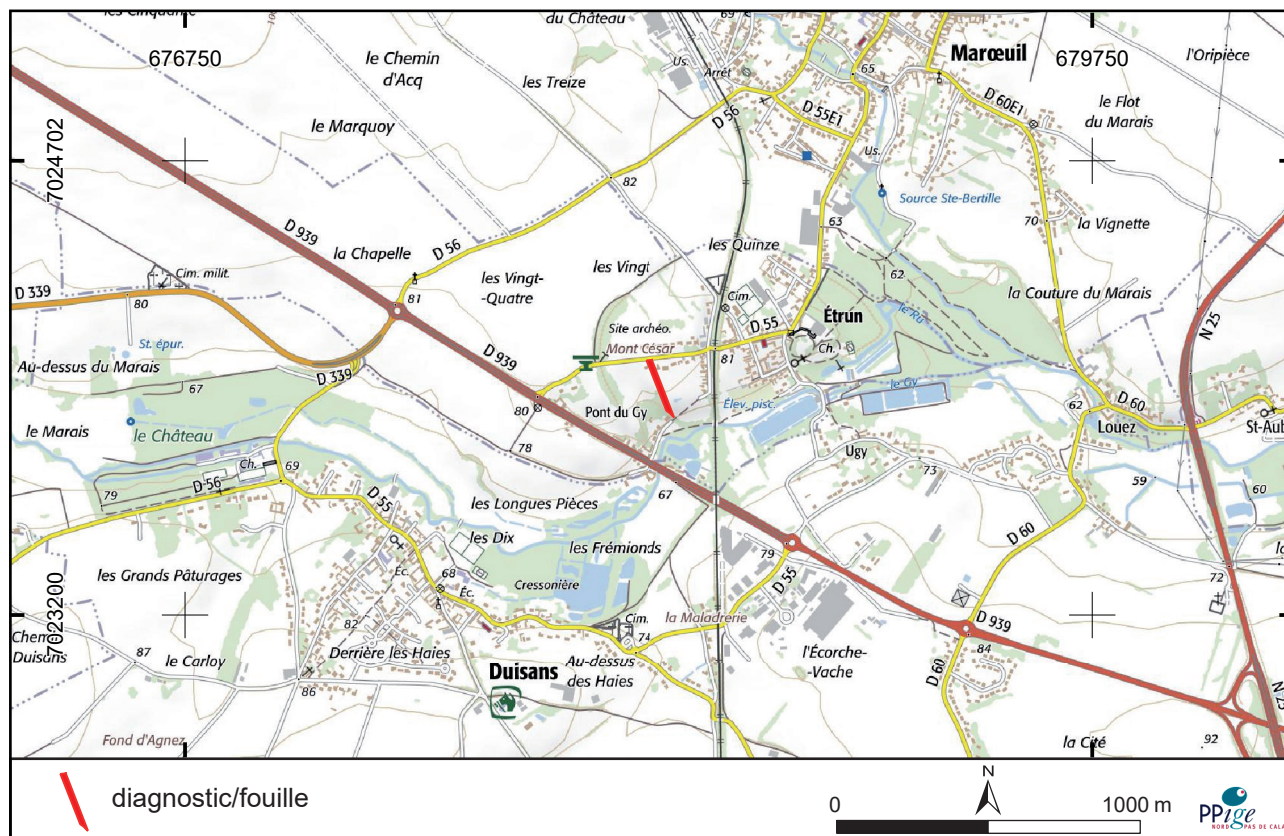


Fig. 3 : Étrun, 18 rue du Mont César, carte au 1/25 000 (IGN scan 25), N. Majchrzak - DA 62.

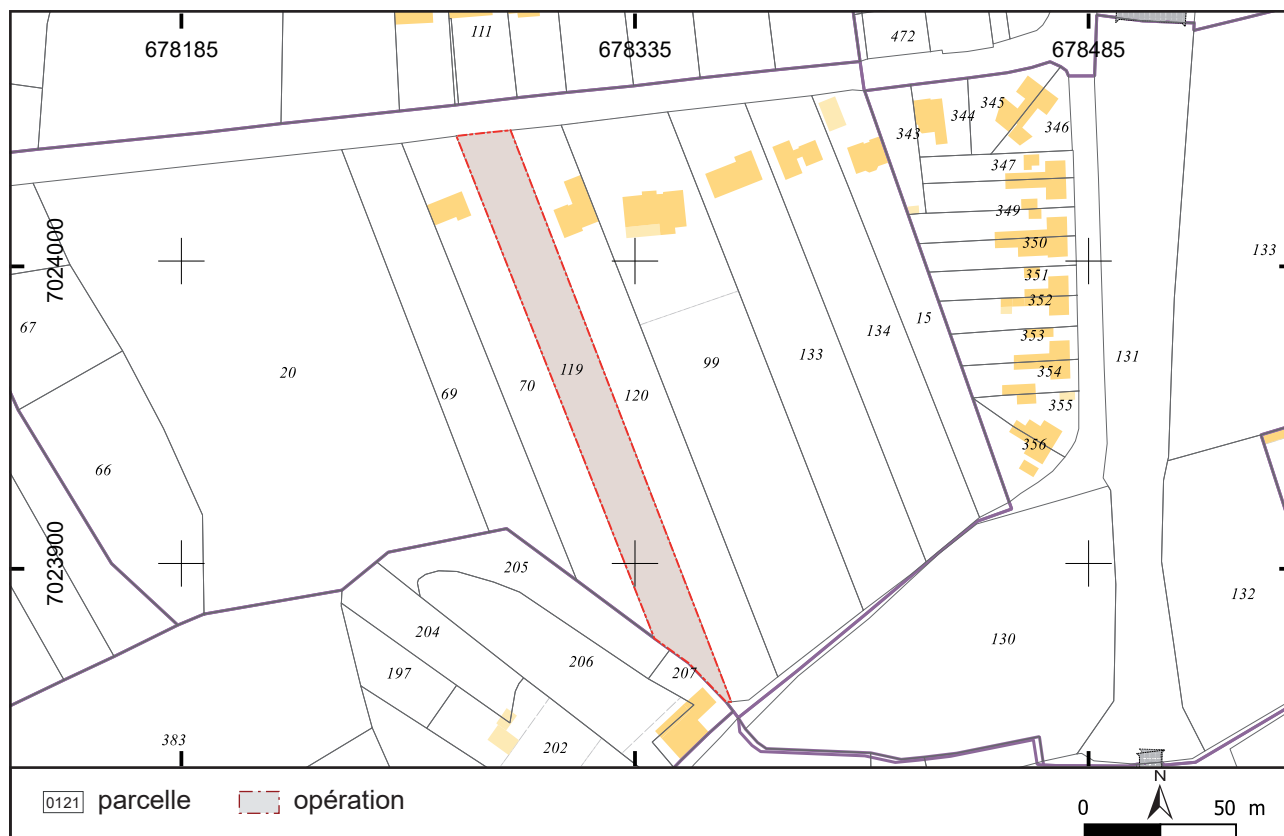


Fig. 4 : Étrun, 18 rue du Mont César, localisation du site sur le cadastre, N. Majchrzak - DA 62.

SECTION 2 : L'OPÉRATION ARCHÉOLOGIQUE ET SES RÉSULTATS

1. État des connaissances	26
1.1 Le projet d'aménagement	26
1.2 Contextes géologique et environnemental	26
1.3 Contextes historique et archéologique	28
2. Stratégie et méthodes mises en œuvre	33
2.1 Les contraintes environnementales	33
2.2 Méthodologie	33
2.2.1 Le décapage et la fouille	33
2.2.2 La post-fouille	34
2.2.3 Gestion de la documentation scientifique et du mobilier	34
3. Description archéologique	35
3.1 Les vestiges protohistoriques	35
3.2 Les vestiges antiques	39
3.3 Les vestiges contemporains	48
3.4 Les structures non datées	49
4. Conclusion	50
5. Bibliographie	51
6. Table des figures	54

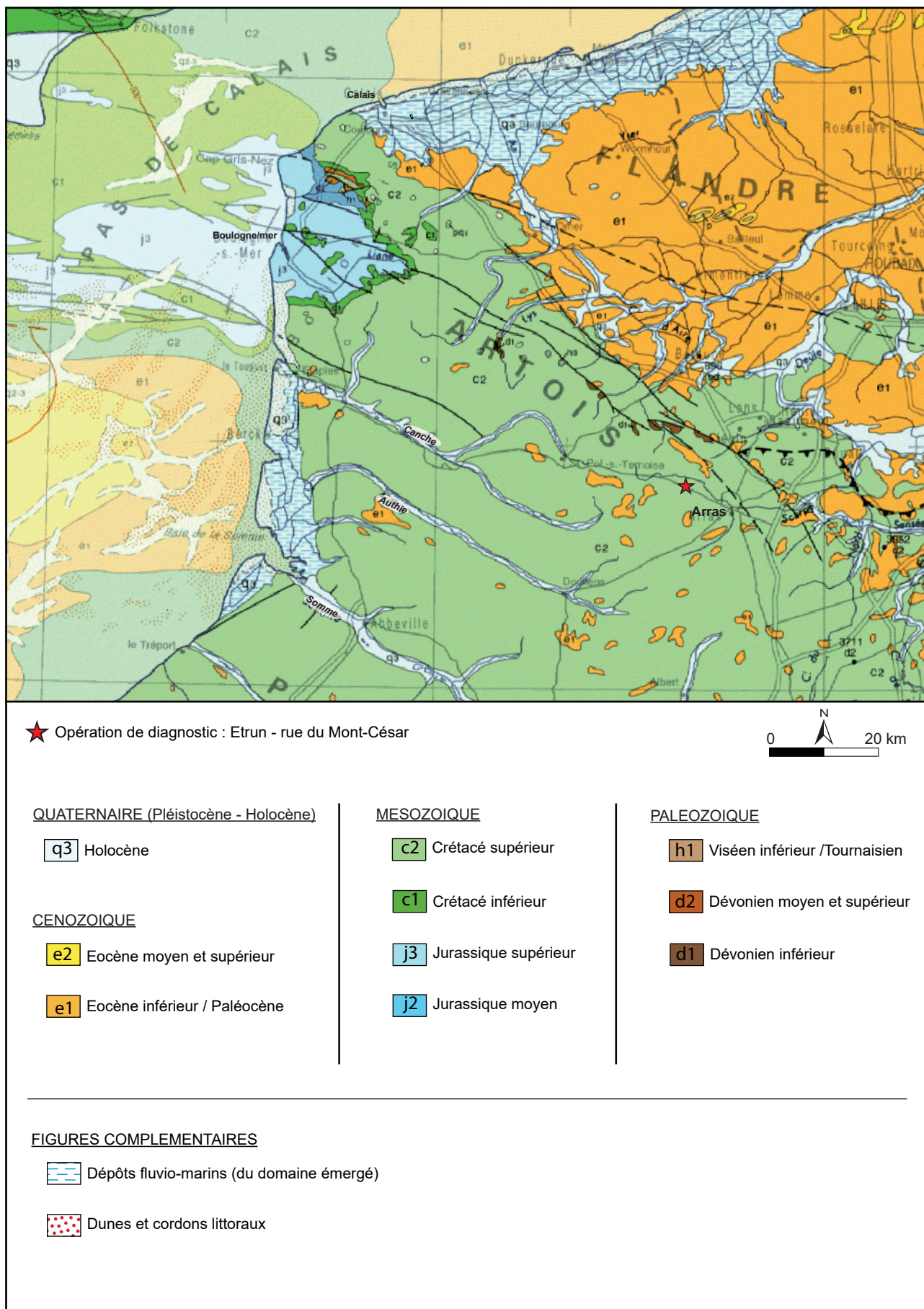


Fig. 5 : extrait de la carte géologique au millionième (Chantraine et al. 1996 ; BRGM-Infoterre 2020).

Étrun, 18 rue du Mont César, parcelle ZB 119

1. État des connaissances

1.1 Le projet d'aménagement

Le projet concerne la construction d'un pavillon individuel au sein de la parcelle ZB 119, au n° 18 de la rue du Mont César, en bordure de la rue en question.

Sur prescription du Service régional de l'archéologie, le diagnostic archéologique a été réalisé par la Direction de l'Archéologie les 2 et 3 juin 2020 sous la responsabilité de Vincent Merkenbreack, accompagné d'un topographe.

1.2 Contextes géologique et environnemental

Le diagnostic est localisé au cœur de la commune d'Étrun, au sein du site nommé le Mont César qui occupe une superficie de 42 hectares. La « forteresse » d'Étrun est située dans la vallée supérieure de la Scarpe, sur un versant crayeux, dans la zone de confluence Scarpe-Gy-Crinchon et plus particulièrement entre le Gy et la Scarpe, affluent de l'Escaut.

Au niveau du diagnostic, le substratum répertorié est mésozoïque. Il est représenté par la *Craie du Coniacien moyen à supérieur*. Le substrat tertiaire n'est pas représenté sur le pourtour immédiat de l'emprise.

Les formations superficielles sont uniquement cartographiées en périphérie de l'emprise. Elles correspondent aux Loess pléistocènes sur les versants, aux Alluvions récentes holocènes dans la plaine alluviale de la Scarpe et aux Colluvions dans le réseau de paléovallées (Fig. 5, p. 25 et Fig. 7, p. 27) (Delattre 1968 ; Lacquement et al. 2004 ; BRGM-Infoterre 2020).

Au sein de la parcelle ZB 119, directement sous la terre arable, très peu épaisse, le substrat crayeux apparaît avec occasionnellement des poches sableuses ou argileuses dotées de blocs de grès (Fig. 6, p. 26).



Fig. 6 : vue du substrat naturel au sein de la tranchée de diagnostic, V. Merkenbreack - DA 62.

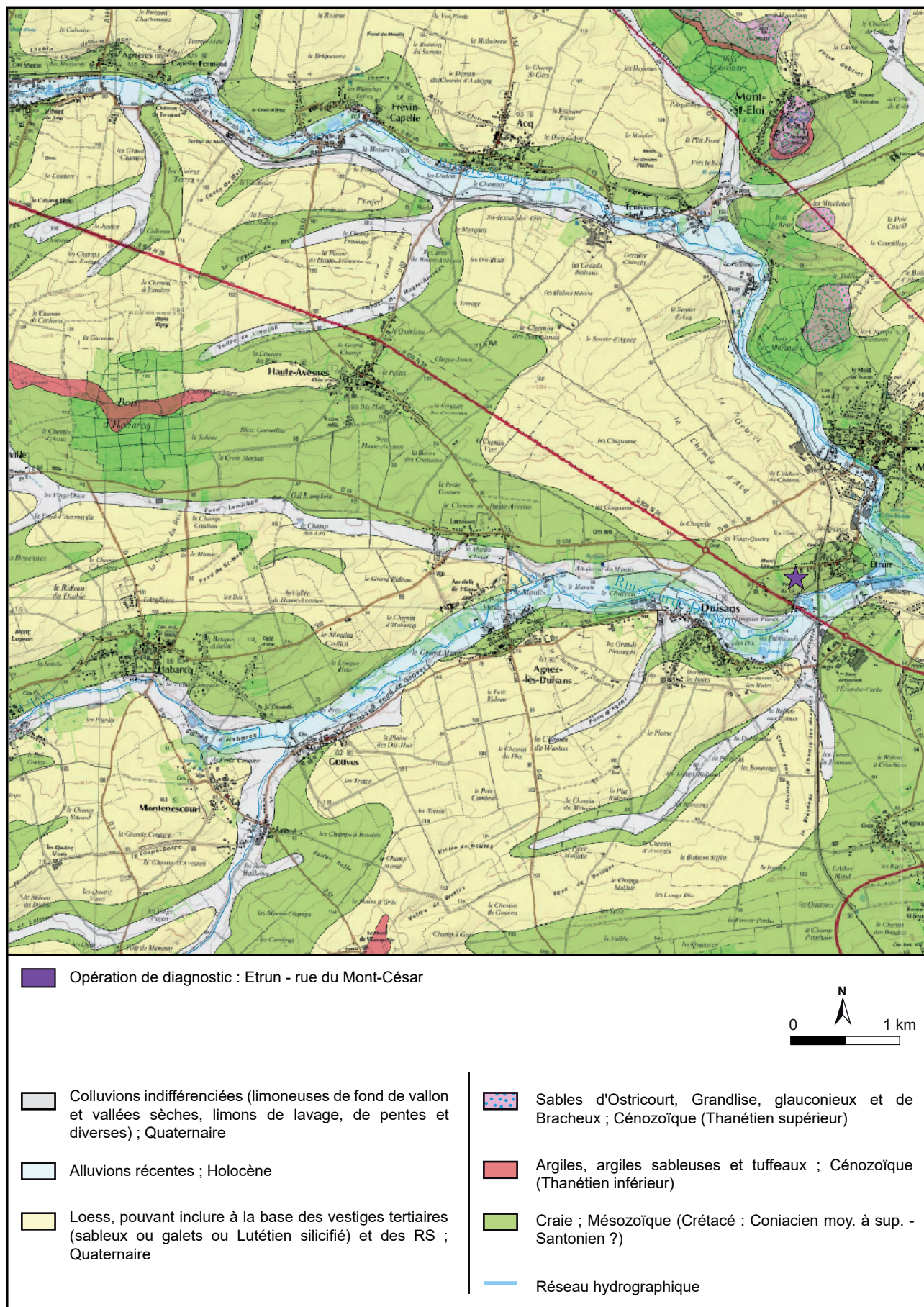


Fig. 7 : extrait de la carte géologique au 1/50 000 harmonisée (Lacquement et al. 2004 ; BRGM-Infoterre 2020).

1.3 Contextes historique et archéologique

L'opération se situe sur le Mont César considéré comme le plus grand *oppidum* connu de la cité des Atrébates (Leman-Delerville, Lefranc 1980). La forteresse d'Étrun est encore visible aujourd'hui par les bois qui épousent les anciens remparts. Les fouilles réalisées dans les années 1990 ont mis en évidence le fait que cet *oppidum* était encore occupé au cours du I^{er} siècle de notre ère (Leman-Delerville, Jacques 1994). D'une superficie de 42 hectares, le site a livré des vestiges allant de l'âge du Fer à la Première Guerre mondiale.

La Protohistoire

Une synthèse sur les travaux archéologiques menés à Étrun est présentée dans un article à paraître (Doyen et al. 2020) et nous renvoyons le lecteur à cette publication à venir qui est très complète. Notons pour rappel que plusieurs campagnes archéologiques ont été menées, notamment sur le rempart et son fossé. N'étant pas dotée d'un *murus gallicus* ou d'une quelconque structure interne, la fortification d'Étrun appartient donc au type dit « de Fécamp ». Les éléments mobiliers permettent de confirmer l'existence de l'enceinte au début du I^{er} s. av. J.-C. (à La Tène D1b), bien avant la Conquête césarienne. Site d'habitat à l'origine, fortifié, Étrun présente un caractère militaire au milieu du I^{er} s. av. J.-C. avec une potentielle occupation militaire romaine. Si l'on se focalise sur l'emprise du diagnostic - parcelle ZB 119, il est important de noter au sein de la parcelle contiguë -ZB 69/70, la mise au jour d'un large fossé à fond plat et parois obliques, parallèle à la *rue du Mont César* (n° 1, Fig. 8, p. 29).

À proximité d'Étrun, notons l'existence d'une petite ferme datée de La Tène moyenne à Haute-Avesnes au *Fond d'Acq*, (Merkenbreack 2013), d'un habitat situé dans un enclos de 7000 m² fouillé à Duisans (Jacques, Gaillard 1998), où d'autres découvertes ont été faites telles que de la céramique caractéristique de la période et des monnaies (un trésor de 114 individus) (Delmaire 1994). Des statères ont été découverts au XIX^e s. à Aubigny-en-Artois (600 à 700, contenus dans un vase à col allongé) ainsi qu'à Maroeuil à l'occasion d'un défrichement. Une tombe de la Tène finale a également été découverte sur le territoire de cette commune (Delmaire 1994). Enfin, avec la mise à 2x2 voies de la RD 939, plusieurs sites protohistoriques ont été découverts (Merkenbreack et al. 2015), dont deux ont fait l'objet d'une fouille préventive (Masse et al. 2017 et 2019) et notamment le site des *Tourtelottes* à Haute-Avesnes à environ 3 km (Masse, Merkenbreack 2020).

Enfin, il convient de noter ici l'aménagement d'une vaste usine de méthanisation à environ 1,5 km de l'*oppidum*, sur un point haut, sur le territoire de Maroeuil au lieu-dit *le Marquoy*, non précédé d'un diagnostic, et qui devait très probablement receler des vestiges protohistoriques au regard de l'occupation de ce secteur à l'époque.

La période romaine

Concernant la période romaine, l'on sait que le site d'Étrun est occupé durant la Guerre des Gaules par l'armée romaine ; Jean-Marc Doyen a mis en évidence le caractère exogène du faciès monétaire (Doyen et al. 2020). Après la Conquête, le *Mont César* continue d'être occupé durant tout l'Empire romain et les rares observations archéologiques menées *intra muros* ont livré des vestiges de cette période sous la forme de fosses (n° 3 et 4, Fig. 8, p. 29), de monnaies diverses, d'un four, d'un chemin (n° 6, Fig. 8, p. 29) ou encore d'un bâtiment doté d'une cave au sein de la parcelle A 133 au lieu-dit *Le Village* (n° 8, Fig. 8, p. 29). Cette dernière, dotée de deux niches, est datée du Bas-Empire avec un abandon dans le courant du IV^e s.

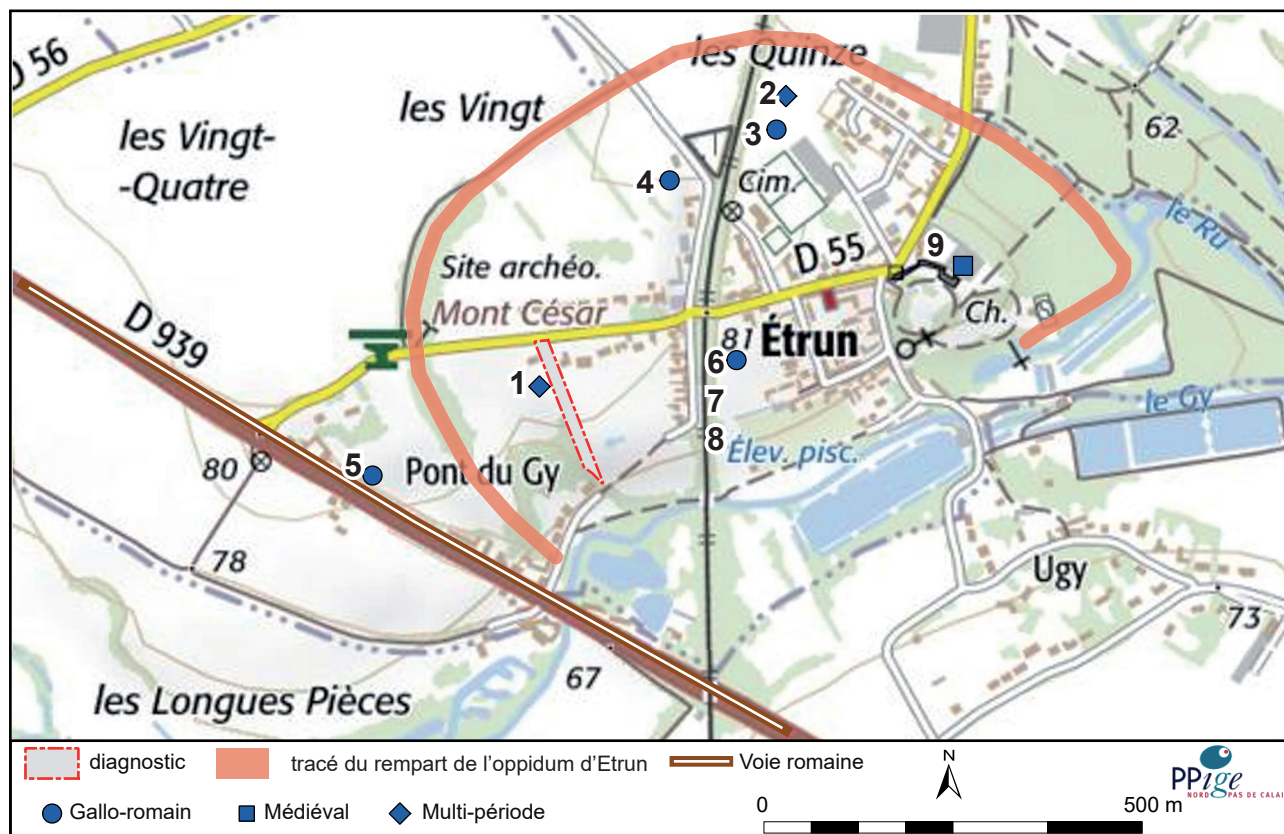


Fig. 8 : Carte sur les découvertes archéologiques dans le secteur d'Étrun, C. Costeux - DA 62.

N°	Commune	Intitulé	Vestiges	Chronologie
1	Etrun	Les Treize	fossé	Âge du Fer - Gallo Romain
2	Etrun	Les Quinze	fosse, fossé, foyer, habitat	2nd Âge du Fer - Haut Empire
3	Etrun	Les Quinze	fosse	Bas Empire
4	Etrun	Les Vingt	fosse	Gallo Romain
5	Etrun	RN39	bâtiment	Gallo Romain
6	Etrun	Parcelle A133	voie	Gallo Romain
7	Etrun	Parcelle A133	rempart	Bas Empire
8	Etrun	Parcelle A133	cave	Bas Empire
9	Etrun	L'évêché	monastère	Moyen-Âge

En dehors du village même d'Étrun, de nombreux vestiges romains sont attestés à proximité. À Duisans, à cheval avec la ville d'Arras, une grande *villa* a été détectée par les prospections aériennes de Roger Agache. Une autre se trouve à Maroeuil entre les lieux-dits *Le buisson Sainte Bertille* et *La Tuillette*, où en outre a été trouvé un dépôt de tuiles accompagné de tessons de céramique datés du I^{er} au IV^e s. Lors de la réalisation du giratoire au *Carrefour de la Chapelle*, sur les communes d'Étrun et de Duisans, une tombe à incinération isolée datée du Haut-Empire a été mise au jour (Lefevre 2004). À Duisans encore, dans le court du Gy, ont été découvertes deux pierres gravées, l'une avec trois têtes laurées et l'autre avec un Génie ailé conduisant un oiseau. Dans cette même ville des monnaies et bronzes atrébatés ont été mis au jour, ainsi que des deniers républicains, une céramique à engobe rouge pompéien, etc. Un trésor de 77 antoniniens et imitations de Gallien a été trouvé à Maroeuil, cependant la localisation de cette découverte nous échappe aujourd'hui (Delmaire 1994). L'actuelle RD 939 est considérée comme étant une voie romaine potentielle desservant l'ouest de *Nemetacum*. Aucune observation concrète de celle-ci n'est à ce jour attestée mais un bâtiment romain mis au jour en bordure de celle-ci lors du diagnostic préalable à la mise à 2x2 voies pourrait abonder dans ce sens (Merkenbreack et al. 2015), de même que l'observation des photographies aériennes visibles sur le site géoportail (au 04/06/20) montrent clairement un tracé quasiment parallèle à la RD 939 et au nord de celle-ci, entre le giratoire de la chapelle à Étrun et l'entrée du village de Haute-Avesnes au lieu-dit *la Querlotte*, tracé dont l'origine pourrait être antique (Fig. 9, p. 31).

Le Moyen Âge et l'époque moderne

Entre la fin de l'Empire romain et le haut Moyen Âge, à l'instar de nombreuses localités, Étrun nous est inconnu. La plus ancienne occurrence réside en sa toponymie d'origine germanique et qui dérive de *stroom*, signifiant un cours d'eau (De Foucault 1968). Le site d'Étrun est surtout connu pour son abbaye bénédictine, dite *abbaye des Dames* (que l'on nomme aujourd'hui *le château d'Étrun*), qui aurait été fondée vers 800 (Lesueur de Moriamé 1899 : 7) et dont l'existence est assurée au moins dès la fin du XI^e s. Le village d'Étrun se développe du fait de la présence de l'abbaye, et au tournant entre le XI^e et le XII^e s., la commune possède déjà une église et plusieurs maisons. La seigneurie d'Étrun est entre les mains de l'abbaye et ce visiblement dès l'origine du village.

Concernant la période moderne, l'un des événements les plus marquants pour la commune fut sans nul doute l'installation d'un camp des troupes françaises sur le Mont César durant le siège d'Arras de 1564 (d'Héricourt 1844 : 275).

La période contemporaine

Concernant les traces visibles dans le sous-sol, la période contemporaine et tout particulièrement la Première Guerre mondiale, de nombreux vestiges sont attestés dans ce secteur de l'ouest arrageois (Fig. 10, p. 32). Rappelons qu'après les premiers mois de la guerre de position et ce que l'on nomme la course à la mer, le front se stabilise à la fin de l'année 1914. Dans l'Artois, c'est à quelques kilomètres à l'est d'Arras que les troupes, françaises d'abord, puis britanniques à partir de 1916 s'installent. La ligne de front dans ce secteur ne connaîtra pas de grandes modifications durant les quatre années de conflit excepté lors des offensives de 1917. Pensant que le front ne tiendrait pas, et anticipant un éventuel retrait des soldats sur des lignes arrières, le commandement britannique fait creuser une série de tranchées dans l'ouest arrageois, dans le secteur qui nous concerne, le long de la route de Saint-Pol-sur-Ternoise, l'un des derniers axes de communication menant à Arras. C'est le long de cet axe majeur que stationnent régulièrement les soldats et c'est par cette route et par voie ferrée que transitent également les hommes et l'approvisionnement. Le site du Mont César est partiellement traversé par des tranchées (une tranchée a d'ailleurs été caractérisée au sein de la parcelle A 133, elle traverse d'ailleurs une cave romaine Doyen et al. 2020) et régulièrement,



Fig. 9 : en haut : capture d'écran de géoportail au 29/06/20 ; en bas : capture d'écran de google earth.

des vestiges mobiliers en lien avec le premier conflit mondial sont mis au jour *intra muros*, comme encore récemment (Ducrocq 2020). Rappelons que le site d'Étrun a servi de lieu de cantonnement pour les troupes britanniques.

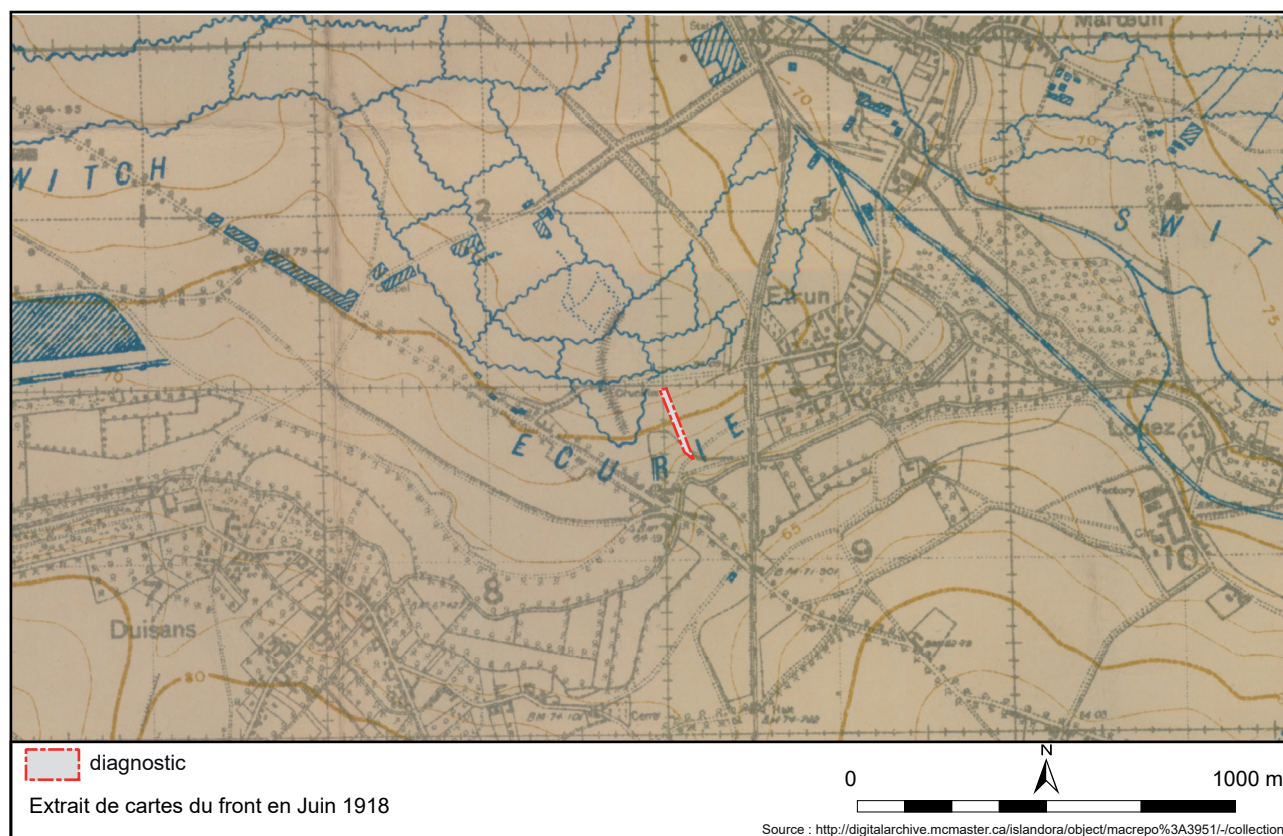


Fig. 10 : Carte sur les découvertes archéologiques dans le secteur d'Étrun, C. Costeux - DA 62.

2. Stratégie et méthodes mises en œuvre

2.1 Les contraintes environnementales

L'opération de diagnostic archéologique concerne le projet de construction d'un pavillon individuel en bordure de la rue du Mont César. Concernant les contraintes, il est à noter la présence de quelques arbres et arbustes sur l'emprise ainsi que d'engins agricoles ne pouvant être déplacés (Fig. 11, p. 33). Cela n'a guère trop contraint la réalisation du chantier.



Fig. 11 : Étrun, 18 rue du Mont César, vue générale de l'emprise de diagnostic, V. Merkenbreack - DA 62.

2.2 Méthodologie

2.2.1 Le décapage et la fouille

Le décapage a été réalisé à l'aide d'une pelle hydraulique de 21 tonnes avec un godet de curage lisse de 3 m de large sur une surface de 437 m² au total, soit 14 % de l'emprise. L'équipe était composée de deux personnes (le responsable et un topographe). La phase terrain a comptabilisé 4 jours ouvrés et 4 jours/homme pour la phase rapport.

Au regard de la configuration de la parcelle, plus ou moins 15 m de large sur près de 200 m de long, il a été décidé d'opérer une seule tranchée au centre de l'emprise (en deux tronçons séparés par des arbres),

dans le sens de la pente qui accuse un dénivelé moyen de 6 % et un dénivelé négatif du NNO au SSE de l'ordre de 10 m. Dans le projet d'aménagement, seuls les 40 premiers mètres en bordure de route sont concernés par une construction future ; le reste de la parcelle demeurant à l'état de jardin.

La côte d'apparition des vestiges se fait en moyenne autour de 0,20 m sous le niveau de sol actuel, soit entre 85.78 à 76.82 m NGF. Les structures et niveaux archéologiques, ainsi que tous les sondages, ont été relevés avec un système GPS centimétrique (Trimble Nomad, RTK) et figurent dans ce rapport dans le système de projection Lambert 93.

Toutes les unités d'enregistrement ont été répertoriées au sein du système d'informations archéologiques du Pas-de-Calais (SIA) via une tablette et chaque structure ou niveau testé manuellement ou mécaniquement a fait l'objet d'un enregistrement photographique numérique et d'un enregistrement papier (relevés sur calques à l'échelle 1/20e). La description des couleurs des niveaux archéologiques est basée sur le code Munsell, norme principalement utilisée en géologie.

2.2.2 La post-fouille

Ce rapport a bénéficié de la contribution de :

- Vincent MERKENBREACK : coordination scientifique, rédaction, PAO, inventaire.
- Nicolas MAJCHRZAK : cartes et plans, DAO.
- Murielle MEURISSE-FORT : contexte géologique et environnemental.
- Mathieu DELANNOY : chargé du SIA.
- Germaine LEMAN-DELERIVE et Alain JACQUES pour des échanges et notamment via leur article à paraître sur Étrun dans la *Revue du Nord*.

2.2.3 Gestion de la documentation scientifique et du mobilier

La gestion de la documentation scientifique et du mobilier archéologique est conforme au « protocole pour la conservation, le conditionnement, l'inventaire et la remise du mobilier et de la documentation scientifique issus des opérations archéologiques » complément au cahier des charges scientifiques du Service régional de l'archéologie. L'ensemble de la documentation issue du terrain a été archivé et une sauvegarde informatique a été réalisée. Le mobilier archéologique a été inventorié et reconditionné. Ils sont conservés à la Direction de l'Archéologie du Pas-de-Calais. L'ensemble des données est enregistré dans le système d'informations archéologiques du Pas-de-Calais (SIA) accessible via extranet. Le SIA est une base de données couplée à un système d'informations géographiques.

L'application SIA se décompose en deux grands modules : le module inventaire et le module recherche. Le module inventaire comprend :

- Les unités d'enregistrement : niveau, structure, sondage...
- Le mobilier archéologique : un inventaire généraliste et des inventaires pour les différents types de mobilier
- La documentation : papier et numérique,
- Les traitements : analyses spécifiques et conservation-restauration,
- La régie.

Le module recherche permet d'effectuer des requêtes multicritères sur l'ensemble des champs des inventaires. Les recherches peuvent être internes à l'opération ou sur l'ensemble des projets.

3. Description archéologique

Une seule tranchée a donc été réalisée au sein de la parcelle ZB 119. Au total, le diagnostic a révélé 1 ensemble, 15 structures et 12 niveaux archéologiques allant de la Protohistoire à la Première Guerre mondiale (Fig. 13, p. 36).

3.1 Les vestiges protohistoriques

Plusieurs structures mises au jour au sein de la parcelle ZB 119 pourraient être rattachées à la Protohistoire, mais seul un fossé ayant fait l'objet d'un sondage peut l'être vraisemblablement. Celui-ci, pauvre en mobilier, a déjà fait l'objet d'une observation archéologique dans la parcelle adjacente (ZB 69-70 ; Doyen et al. 2020: fig. 27) et est attribué au 2nd âge du Fer.

Le fossé 12, localisé à 86 m au sud de la rue du Mont César, est orienté selon un axe ENE/OSO. Il affiche un fond plat et des parois obliques pour une largeur de 4,90 m et une profondeur de 1,90 m (Fig.). A minima, si l'on projette son tracé, il mesure au moins entre 50 et 100 m de longueur. Trois comblements ont été distingués (16, 17 et 18).

Le premier (18) est une argile, hétérogène, très compacte, marron soutenu (7.5YR 5/8). Il renferme d'occasionnels nodules de manganèse, nodules de charbon de bois ; de rares petits fragments de silex. Une matrice secondaire argileuse, hétérogène, très compacte, marron jaunâtre (10YR 5/8) a également été observée. Le second comblement (17), marque l'empreinte d'un deuxième état de l'utilisation du fossé. Il est caractérisé par un liseré de craie. Le comblement final du fossé (16) est quant à lui constitué d'un limon, homogène, légèrement compact, marron jaunâtre (10YR 5/6) renfermant d'abondants petits fragments de craie, nodules de craie ; d'occasionnels petits fragments de silex, petits fragments de charbon de bois, nodules de charbon de bois et de rares micro-nodules d'oxyde ferro-manganique. Notons la présence d'un micro-tesson de panse de céramique rugueuse gallo-romaine.



Fig. 12 : Étrun, 18 rue du Mont César, vue en coupe du fossé 12, N. Majchrzak - DA 62.

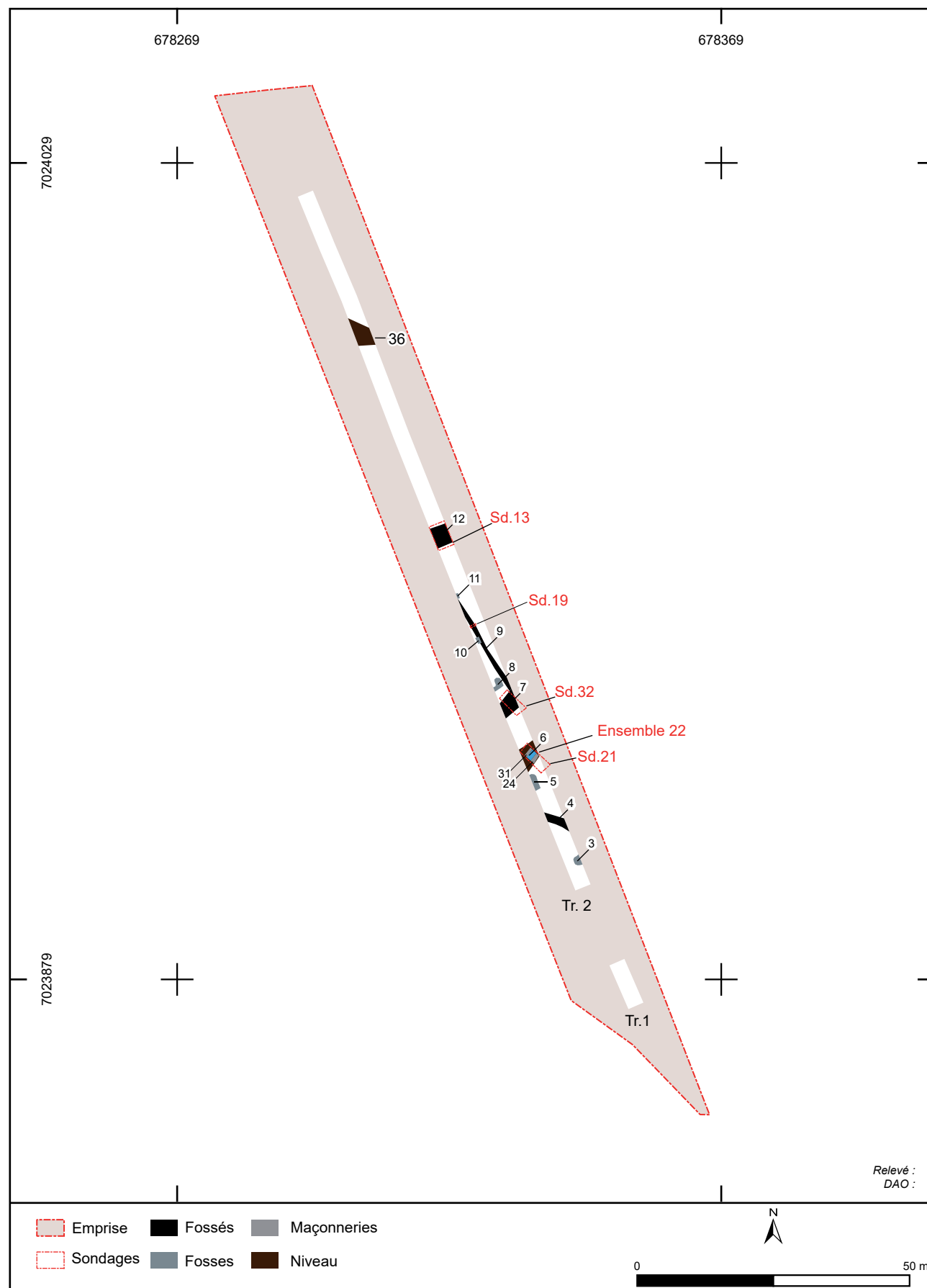


Fig. 13 : Étrun, 18 rue du Mont César, plan général des vestiges au 1/1000e, N. Majchrzak - DA 62.

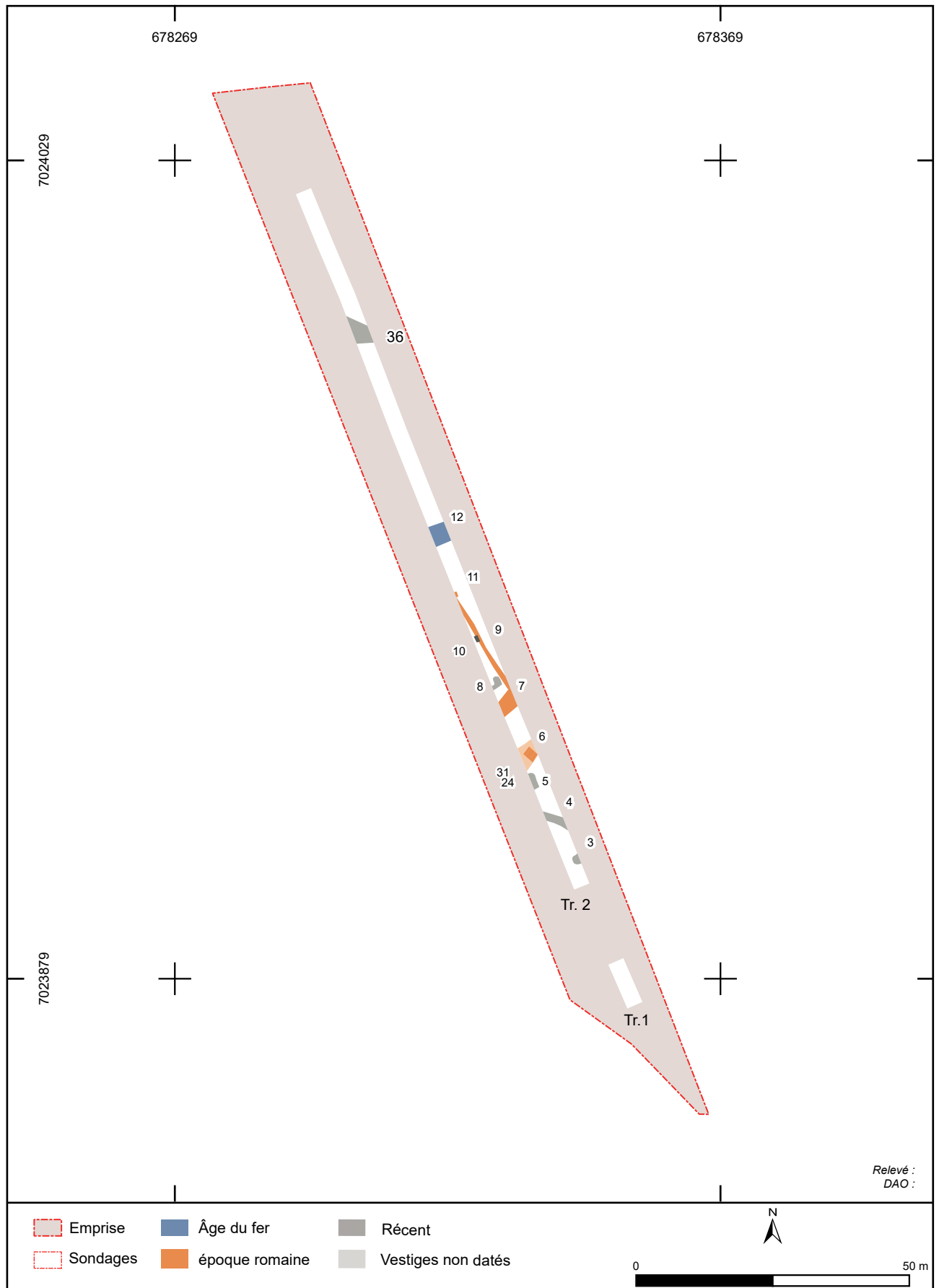


Fig. 14 : Étrun, 18 rue du Mont César, plan général des vestiges phasés au 1/1000e, V. Merkenbreack - DA 62.

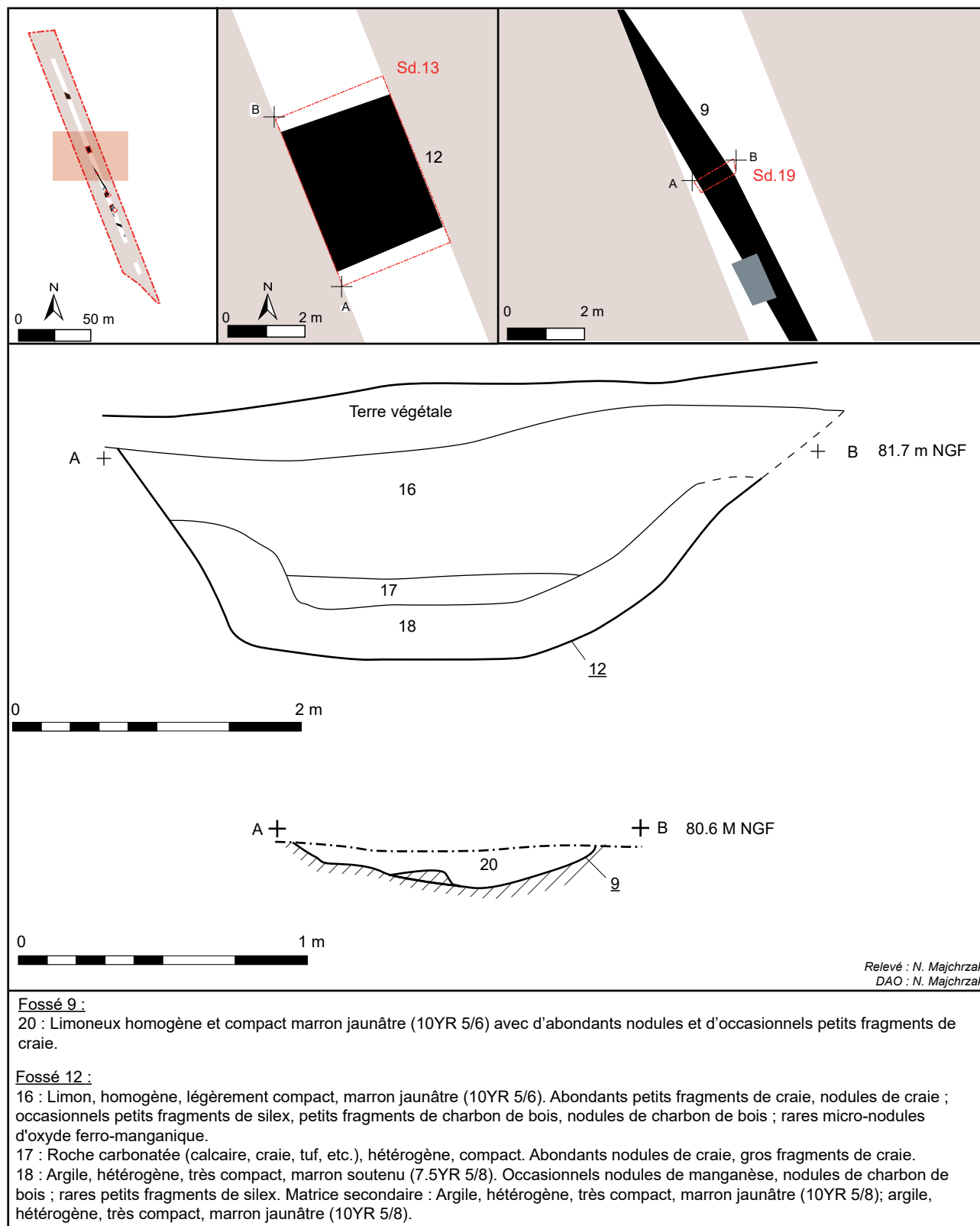


Fig. 15 : Étrun, 18 rue du Mont César, coupes des fossés 9 et 12, N. Majchrzak - DA 62.

3.2 Les vestiges antiques

Plusieurs structures sont rattachées à l'époque romaine sans plus de précision possible. Au moins deux fossés, une fosse et un égout.

Le fossé 7 a fait l'objet d'un sondage mécanique (Fig. 16, p. 39). Orienté selon un axe NE/SO, il mesure en moyenne 3 m de large pour une profondeur de 0,50 m. Il possède un profil en cuvette et deux comblements ont été caractérisés (34 et 35 ; Fig. 19, p. 41). Le premier comblement (35) est constitué de cassons de craie pris dans une matrice limoneuse homogène et très compacte de couleur marron (10YR 7/4). Le second comblement (34) est un limon, homogène, compact, marron jaunâtre (10YR 5/6) renfermant de nombreux micro-nodules de craie ; d'occasionnels petits fragments de grès et de rares petits fragments de silex.

Le fossé 9 est orienté NO/SE et a été observé sur 19 m de longueur (Fig. 17, p. 40). Il semble se connecter avec le fossé 7 décrit précédemment. Large de 1,04 m, il est profond de 0,13 m. Il a fait l'objet d'un sondage manuel (Fig. 18, p. 40). Il possède un profil en cuvette et un unique comblement caractérisé par un limon homogène, légèrement compact, marron jaunâtre (10YR 5/6 ; Fig. 15, p. 38). Celui-ci renferme d'abondants nodules de craie et d'occasionnels petits fragments de craie. Aucun mobilier n'a été mis au jour au sein du sondage mais quelques éléments de béton de tuileau pulvérulent étaient visibles à sa surface ainsi qu'un fragment de panse en céramique modelée. Ce qui nous permet de proposer une datation pour l'époque romaine de manière générale.



Fig. 16 : Étrun, 18 rue du Mont César, vue en coupe du fossé 7 au sein du sondage 32, N. Majchrzak - DA 62.



Fig. 17 : Étrun, 18 rue du Mont César, vue en plan en direction de la rue du Mont César du fossé 9 au sein de la tranchée de diagnostic, V. Merkenbreack - DA 62.



Fig. 18 : Étrun, 18 rue du Mont César, vue en coupe du fossé 9, V. Merkenbreack - DA 62.

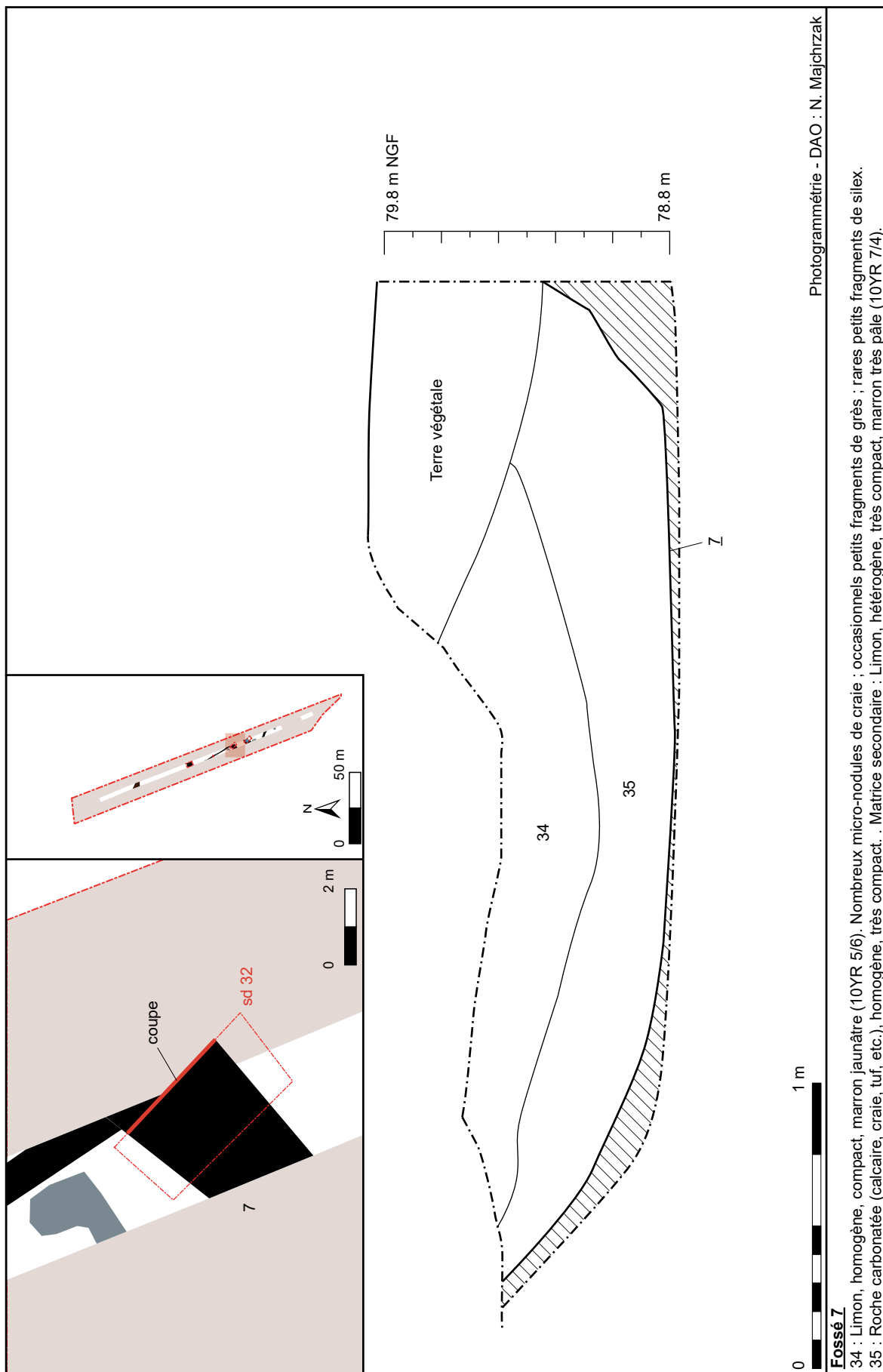


Fig. 19 : Étrun, 18 rue du Mont César, coupe du fossé 7 au sein du sondage 32, *N. Majchrzak* - DA 62.

La structure 11 correspond à une fosse qui se développe en dehors de la tranchée de diagnostic (Fig. 13, p. 36 et Fig. 20, p. 43). De forme rectangulaire, elle mesure 1 m de long sur au moins 0,43 m. Elle n'a pas fait l'objet d'un sondage mais la présence d'un petit tesson de céramique rugueuse d'époque romaine en surface permet de rattacher cette fosse à l'époque romaine sans plus de précision possible et avec de la réserve.

L'ensemble 22, mis au jour dans le tiers sud de la parcelle ZB 119 (Fig. 13, p. 36 et Fig. 21, p. 43), correspond à une structure hydraulique d'époque romaine, en l'occurrence un égout. Il a fait l'objet d'un premier sondage mécanique, d'un nettoyage manuel en plan des éléments non détruits (Fig. 22, p. 44) et d'un second sondage mécanique afin d'observer le profil et le mode de construction de cet ensemble (Fig. 25, p. 47 et Fig. 24, p. 46). Observé au sein de la tranchée selon un axe NE/SO, l'égout mesure 2,72 m de large (en comptabilisant la tranchée de fondation de celui-ci) pour une profondeur conservée de 1 m.

La construction de l'égout a nécessité le creusement dans le substrat crayeux d'une tranchée de fondation (23). Aux parois verticales et à fond plat, cette tranchée de fondation est comblée par un niveau limoneux (28), homogène, compact, marron jaunâtre (10YR 5/6). Celui-ci renferme d'abondants nodules de craie, d'occasionnels petits fragments de silex et petits fragments de grès.

La partie construite de l'égout est caractérisée par deux piédroits maçonnés (24 et 31) d'une largeur comprise entre 0,44 et 0,60 m, constitués de gros blocs de grès grossièrement équarris et de moellons de grès proprement taillés pour le parement extérieur encore en place, parement qui est conservé et a pu être observé pour le piédroit sud (24 ; Fig. 23, p. 45). La première assise est directement posée sur le substrat crayeux, les élévations des assises suivantes toujours en grès sont quant à elles liées par du béton de tuileau. Le conduit de la canalisation (25), entre chaque piédroit, mesure 1 m de largeur. Surcreusé par rapport à l'assise des piédroits de l'égout, le conduit d'évacuation est directement taillé dans le substrat crayeux et ne possède pas de radier construit (Fig. 24, p. 46). Le niveau 26 qui comble cette canalisation est caractérisé par une argile, homogène, très compacte, marron jaunâtre foncé (10YR 3/4). Ce comblement renferme d'abondants micro-nodules de manganèse, de nombreux micro-nodules de charbon de bois, d'occasionnels micro-nodules de mortier et micro-nodules de craie. Un prélèvement a été effectué au sein de cette couche dans l'éventualité d'analyses ultérieures. Nous ignorons tout de la couverture de cet égout. À l'instar de nombreuses structures de ce type, aucun mobilier datant n'a été mis au jour dans le comblement de la tranchée de fondation et au sein de la canalisation. Seul le béton de tuileau nous informe de la romanité de cet ensemble.

Après une phase d'utilisation que l'on ne peut dater autre que de la période romaine sans plus de précision, l'égout a fait l'objet d'un pillage. Une tranchée de récupération (27) vient ainsi entailler le comblement de la tranchée de fondation afin de récupérer vraisemblablement à minima les éléments de parement en grès. Large de 2 m de moyenne, la tranchée de pillage est comblée en deux temps. Le comblement 29 est caractérisé par un limon homogène, très compact, marron jaunâtre (10YR 5/8) renfermant de nombreux micro-nodules de craie, de rares micro-nodules de charbon de bois, de petits fragments de grès et micro-nodules de mortier. Le comblement 30 pour sa part est caractérisé par un limon homogène, très compact, marron jaunâtre (10YR 5/8). Il contient de nombreux moellons de grès mais pas d'éléments de parement visiblement, d'occasionnels micro-nodules de calcaire, éclats de silex et petits fragments de mortier.

La projection du tracé de l'égout permet d'affirmer que vers le sud-ouest il se dirige vers la paroi abrupte du Mont César qui surplombe la rue du Pont du Gy, et le Gy en question au niveau de la parcelle 205. Vers le nord-est, le tracé se dirige vers les parcelles ZB 120 et 99 au moins. Au-delà, le tracé pouvant bifurquer selon une autre orientation il est ardu de se projeter avec certitude.



Fig. 20 : Étrun, 18 rue du Mont César, vue en plan de la fosse 11, V. Merkenbreack - DA 62.



Fig. 21 : Étrun, 18 rue du Mont César, vue en plan de l'emplacement de l'égout avant sondage, V. Merkenbreack - DA 62.



Fig. 22 : Étrun, 18 rue du Mont César, vue en plan de l'égout nettoyé, N. Majchrzak - DA 62.



Fig. 23 : Étrun, 18 rue du Mont César, vue du parement sud de l'égout, N. Majchrzak - DA 62.

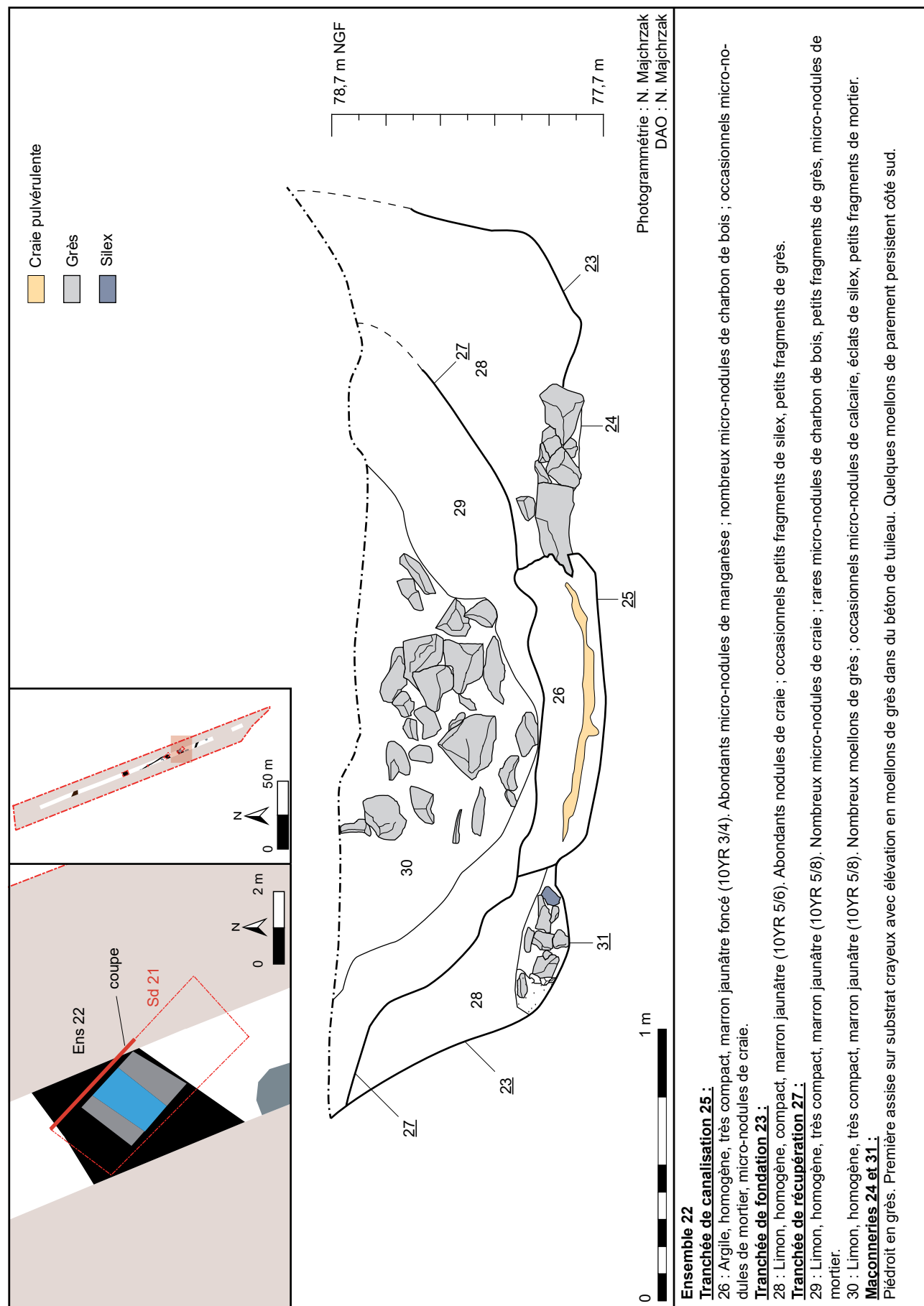


Fig. 24 : Étrun, 18 rue du Mont César, coupe de l'égout romain, N. Majchrzak - DA 62.



Fig. 25 : Étrun, 18 rue du Mont César, vue en coupe de l'égout romain, N. Majchrzak - DA 62.

3.3 Les vestiges contemporains

Le présent diagnostic a livré des vestiges liés à la Première Guerre mondiale, chose prévisible au regard de l'emplacement du projet d'aménagement. Bien que localisé en arrière de la ligne de front qui passe à l'est d'Arras, le secteur a néanmoins livré des structures liées au cantonnement. Au moins une fosse dépotoir attribuée au premier conflit mondial a été mise au jour au sein de la parcelle (Fig. 26, p. 48). Cette dernière contenait des éléments de la vie quotidienne du soldat ou de son équipement (fragments de casque, gourde) mais essentiellement, il s'agit de déchets de consommation de nourriture sous la forme de nombreuses boîtes de conserves diverses. La fosse 10 n'a pas fait l'objet d'une fouille et les quelques éléments mobiliers (gourde, conserves et fragments de casque) ont été laissés sur site au regard de leur état de conservation déplorable.



Fig. 26 : Étrun, 18 rue du Mont César, vue en plan de la fosse Première Guerre mondiale, V. Merkenbreack - DA 62.

3.4 Les structures non datées

Trois structures non datées complètent les vestiges mis au jour au sein de la tranchée de diagnostic. Il s'agit de fosses non fouillées.

La fosse 3, de forme quadrangulaire, a été mise au jour en fond de parcelle et se développe en dehors de l'emprise de la tranchée de diagnostic (Fig. 27, p. 49). Comblée par un limon homogène, elle renferme d'abondants fragments de craie et n'a livré aucun mobilier en surface.

La fosse 5, également de forme quadrangulaire, est localisée juste au sud de l'égout romain. Elle mesure un peu plus de 2 m sur plus de 1 m et se développe en dehors de l'emprise de la tranchée (Fig. 28, p. 49). Elle n'a livré aucun mobilier en surface.

La fosse 8 est située en périphérie ouest du fossé 9. En forme de L, elle se développe également au-delà de la tranchée (Fig. 29, p. 49). Elle mesure plus de 1,50 m de long et n'a livré aucun mobilier archéologique en surface.



Fig. 27 : Étrun, 18 rue du Mont César, vue en plan de la fosse 3, V. Merkenbreack - DA 62.



Fig. 28 : Étrun, 18 rue du Mont César, vue en plan de la fosse 5, V. Merkenbreack - DA 62.



Fig. 29 : Étrun, 18 rue du Mont César, vue en plan de la fosse 8, V. Merkenbreack - DA 62.

4. Conclusion

Le diagnostic archéologique réalisé au n° 18 de la rue du *Mont César* à Étrun, conduit par la Direction de l'Archéologie du Pas-de-Calais les 2 et 3 juin 2020, a concerné une parcelle vouée à l'aménagement d'un pavillon individuel. La parcelle étant étroite, une seule tranchée a été réalisée. Celle-ci a révélé l'absence de vestiges archéologiques en bordure de rue, une fosse liée au cantonnement de soldats durant la Première Guerre mondiale ainsi que des vestiges de l'occupation du site durant la Protohistoire et la période romaine.

Seul un fossé peut être attribué au 2nd âge du Fer par corrélation avec les observations faites au sein du même fossé dans la parcelle adjacente au milieu des années 1990. Large et profondément creusé dans le substrat crayeux, cet élément fossé constitue un élément structurant important de l'occupation de la fortification d'Étrun durant le 2nd âge du Fer.

La période romaine est attestée au sein de la commune, et ce de la Guerre des Gaules jusqu'au Bas-Empire. Des vestiges d'habitats, sous la forme d'une cave dotée de niches, sont d'ailleurs connus au niveau du lieu-dit *Le Village*, 200 m plus à l'est de la parcelle ZB 119. La mise au jour ici d'un tronçon d'un égout romain constitue une découverte de premier ordre pour Étrun. En effet, l'édification d'un système hydraulique pour évacuer les eaux de la butte du *Mont César* à l'époque romaine pose la question de la nature de l'occupation du site. La qualité et l'ampleur de cet égout maçonné et profondément installé dans le substrat crayeux questionnent quant au statut et à la nature même de l'occupation romaine d'Étrun. Bien que ne pouvant être daté avec précision, il est possible d'avancer un abandon de cet égout à la fin de la période romaine à l'instar des vestiges antiques repérés jusqu'ici dans l'agglomération.

Le *Mont César* est connu de longue date et à fait couler beaucoup d'encre depuis plusieurs siècles et il est certain que cela va perdurer. Au moment où *Nemetacum* émerge puis se développe en tant que chef-lieu de la cité des Atrébates, quel est le statut du site d'Étrun ? L'occupation romaine peut-elle être caractérisée d'agglomération ? Au tournant du Bas-Empire et au moment où l'on voit s'édifier un *castrum* à Arras, à l'instar de nombreuses villes de Gaule Belgique, un repli urbain et l'abandon de nombreux sites, « l'oppidum » d'Étrun est toujours occupé et il est à se demander si cette position fortifiée n'est pas réactivée durant cette période. La mise au jour de cet égout au sein de la parcelle ZB 119, loin d'évacuer les hypothèses, suscite de nouvelles réflexions et problématiques sur ce site historique ; de la nature même du site au sein de la cité des Atrébates et de sa relation avec *Nemetacum* à l'organisation interne de l'occupation romaine d'Étrun, peut se greffer également une réflexion plus générale autour de l'eau, le Gy et la Scarpe bien entendu, mais également sur la gestion de cette eau, son approvisionnement et son évacuation. Il serait par exemple intéressant de voir si l'arrivée de l'égout au niveau du hameau du *Pont du Gy* est toujours intacte. Ainsi, comme souvent en archéologie préventive, même si le réel peut paraître souvent étroit, le possible demeure immense et Étrun en est un bel exemple.

5. Bibliographie

BRGM-Infoterre 2020

BRGM-INFOTERRE, « Site Infoterre : portail géomatique d'accès aux données géoscientifiques du Bureau des Recherches Géologiques et Minières (BRGM) », *Infoterre* [en ligne], URL : <http://infoterre.brgm.fr/viewer/MainTileForward.do> [lien valide au 20 mai 2020].

Chantraine et al. 1996

CHANTRAINE J., AUTRAN A., CAVELIER C., ALABOUVETTE B., BARFÉTY J.-C., CECCA F., CLOZIER L., DEBRAND-PASSARD S., DUBREUILH J., FEYBESSE J.-L., GUENNOG P., LEDRU P., ROSSI P., TERNET Y., *Carte géologique de la France au millionième* [carte], éch. 1:1 000 000, Orléans : BRGM.

de Foucault 1968

DE FOUCAULT J.-A., « La route dans la toponymie du Pas-de-Calais », *Revue Internationale d'Onomastique*, 20e année, 2, pp. 101-105.

Delattre 1968

DELATTRE C., *Carte géologique de la France : Arras* [carte], éch. 1:50 000, Orléans : BRGM.

Delmaire 1994

DELMAIRE R., *Carte archéologique de la Gaule. Le Pas-de-Calais*, t. 1-2, Paris : Académie des Inscriptions et Belles Lettres.

d'Héricourt 1844

D'HÉRICOURT A., *Les sièges d'Arras : histoire des expéditions militaires dont cette ville et son territoire ont été le théâtre* [en ligne], Arras : Topino, URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k65121791> [lien valide au 4 juin 2020].

Doyen et al. 2020

DOYEN J.-M., JACQUES A., LEMAN-DELERIVE G., MUNAUT † A.-V., OUESLATI T., « Recherches sur l'occupation protohistorique de la fortification d'Etrun (Pas-de-Calais) : des légionnaires de César chez les Atrébates ? », *Revue du Nord - Archéologie de la Picardie et du nord de la France*, à paraître.

Ducrocq 2020

DUCROCQ C., 2020, « Etrun : des vestiges de la Grande Guerre refont surface dans leur jardin », *La Voix du Nord, Arrageois-Ternois*, s.l., 31 mai 2020.

Jacques, Letho-Duclos 1984

JACQUES A., LETHO-DUCLOS J.-L., « L'occupation de la haute vallée de la Scarpe à l'âge du Fer, dans : Les Celtes en Belgique et dans le Nord de la France », in CAHEN-DELHAYE A., DUVAL A., LEMAN-DELERIVE G. (éd.), *Les Celtes en Belgique et dans le Nord de la France : les fortifications de l'âge du fer : actes du 6e colloque tenu à Bavay et Mons*, vol. n° spécial hors-série, Villeneuve-d'Ascq : *Revue du Nord*, coll. « Archéologie », pp. 75-80.

Jacques, Prilaux 2003

JACQUES A., PRILAUX G. (éd.), *Dans le sillage de César : traces de romanisation d'un territoire ; les fouilles d'Actiparc à Arras ; exposition présentée au Musée des Beaux-Arts d'Arras du 27 septembre 2003 au 4 janvier 2004*, Arras : Service Archéologique de la Ville d'Arras [u.a.].

Jacques, Rossignol 1996

JACQUES A., ROSSIGNOL P., « La céramique laténienne en Artois : premiers résultats des fouilles des années 1990-1995 », *Revue archéologique de Picardie*, n° 3/4, pp. 23-39.

Jacques, Rossignol 1998

JACQUES A., ROSSIGNOL P., « La céramique de la fin de La Tène et du début de la romanisation en Artois », in TUFFREAU-LIBRE M., JACQUES A. (dir.), *Actes de la table ronde d'Arras (14 au 17 octobre 1996), La céramique précoce en Gaule Belgique et dans les régions voisines : de la poterie gauloise à la céramique gallo-romaine*, vol. 9, Arras : Centre de Recherches Archéologiques et de Diffusion Culturelle, coll. « Nord-Ouest Archéologie », pp. 25-41.

Lacquement et al. 2004

LACQUEMENT F., BARCHI P., QUESNEL F., KLUIJVER C., PODEVIN G., *Carte géologique harmonisée de la région Nord Pas-de-Calais* [carte], éch. 1:50 000, Orléans : BRGM.

Lacquemant et al. 2004

LACQUEMANT F., BARCHI P., QUESNEL F., *Carte géologique harmonisée de la région Nord Pas de Calais. BRGM/RP-53484-FR* [en ligne], Orléans : BRGM, URL : infoterre.brgm.fr/rapports/RP-53484-FR.pdf [lien valide au 4 juin 2020].

Lefevre 2004

LEFEVRE P., « Etrun et Duisans, lieu-dit "le Carrefour de la Chapelle" », *Bilan scientifique régional de la région Nord-Pas-de-Calais 2004*, Service Régional de l'Archéologie, p.168.

Leman-Delerive 1980

LEMAN-DELERIVE G., « Oppida ou forteresse gauloises entre la Somme et la frontière belge : propositions de classement et de chronologie », *Revue du Nord*, Tome 62, n° 247, pp. 791-804.

Leman-Delerive, Jacques 1995

LEMAN-DELERIVE G., JACQUES A., « Etrun, les Quinze », *Bilan scientifique régional de la région Nord-Pas-de-Calais 1994*, Service Régional de l'Archéologie, p. 73-74.

Leman-Delerive, Lefranc 1980

Leman-Delerive G., Lefranc G., *Forteresses gauloises et gisements de l'âge du fer dans le Nord - Pas-de-Calais*, 1, Villeneuve d'Ascq : A.P.A.R., coll. « Atlas Archéologique », 2.

Lesueur de Moriamé 1899

LESUEUR DE MORIAMÉ B., *Histoire d'Etrun. L'abbaye, la commune* [en ligne], Arras : Impr. Repesse-Crepel, URL : <https://nordnum.univ-lille.fr/ark:/72505/a01106592739ixQiTv/406982742c> [lien valide au 4 juin 2020].

Masse et al. 2017

MASSE A., LEROY-LANGELIN E., MERKENBREACK V., DELOBEL D., MEURISSE-FORT M., DEWITTE O., *Haute-Avesnes « Les Tourtelottes », RD 939*, Rapport Final d'Opération de Fouille, Dainville : Direction de l'Archéologie du Pas-de-Calais.

Masse et al. 2019

MASSE A., MERKENBREACK V., DELOBEL D., CHOMBART J., PICAVET P., MEURISSE-FORT M., *Capelle-Fermont (Pas-de-Calais), le Château Fort, angle RD 939 et RD 49 E4*, Rapport Final d'Opération de Fouille, Dainville : Direction de l'Archéologie du Pas-de-Calais.

Masse, Merkenbreack 2020

Masse A., Merkenbreack V., « L'occupation du second Âge du fer de la haute et moyenne vallée de la Scarpe (Arras, Pas-de-Calais) découvertes récentes », *Bulletin APRAB* à paraître.

Merkenbreack 2013

MERKENBREACK V., « Une occupation de La Tène moyenne à Haute-Avesnes, Fond d'Acq », *Bulletin de la Commission d'histoire et d'archéologie du Pas-de-Calais*, Année 2012, T. XXX, pp. 3-9.

Merkenbreack et al. 2015

MERKENBREACK V., MASSE A., WILKET L., DELOBEL D., MEURISSE-FORT M., DEWITTE O., PICAVET P., *RD 939, mise à 2x2 voies, section Etrun – Aubigny-en-Artois (Pas-de-Calais)*, « Etrun, Haute-Avesnes, Capelle-Fermont, Agnières, Aubigny-en-Artois », Rapport Final d'Opération de Diagnostic, Dainville : Centre départemental d'Archéologie du Pas-de-Calais.

6. Table des figures

Fig. 1 : Étrun, 18 rue du Mont César, localisation régionale de la commune, N. Majchrzak - DA 62.	22
Fig. 2 : Étrun, 18 rue du Mont César, carte au 1/250 000 (IGN BD Raster), N. Majchrzak - DA 62.	22
Fig. 3 : Étrun, 18 rue du Mont César, carte au 1/25 000 (IGN scan 25), N. Majchrzak - DA 62.....	23
Fig. 4 : Étrun, 18 rue du Mont César, localisation du site sur le cadastre, N. Majchrzak - DA 62.....	23
Fig. 5 : extrait de la carte géologique au millionième (Chantraine et al. 1996 ; BRGM-Infoterre 2020).....	25
Fig. 6 : vue du substrat naturel au sein de la tranchée de diagnostic, V. Merkenbreack - DA 62.	26
Fig. 7 : extrait de la carte géologique au 1/50 000 harmonisée (Lacquement et al. 2004 ; BRGM-Infoterre 2020).	27
Fig. 8 : Carte sur les découvertes archéologiques dans le secteur d'Étrun, C. Costeux - DA 62.	29
Fig. 9 : en haut : capture d'écran de géoportail au 29/06/20 ; en bas : capture d'écran de google earth.	31
Fig. 10 : Carte sur les découvertes archéologiques dans le secteur d'Étrun, C. Costeux - DA 62.	32
Fig. 11 : Étrun, 18 rue du Mont César, vue générale de l'emprise de diagnostic, V. Merkenbreack - DA 62.	33
Fig. 12 : Étrun, 18 rue du Mont César, vue en coupe du fossé 12, N. Majchrzak - DA 62.	35
Fig. 13 : Étrun, 18 rue du Mont César, plan général des vestiges au 1/1000e, N. Majchrzak - DA 62.	36
Fig. 14 : Étrun, 18 rue du Mont César, plan général des vestiges phasés au 1/1000e, V. Merkenbreack - DA 62. ..	37
Fig. 15 : Étrun, 18 rue du Mont César, coupes des fossés 9 et 12, N. Majchrzak - DA 62.	38
Fig. 16 : Étrun, 18 rue du Mont César, vue en coupe du fossé 7 au sein du sondage 32, N. Majchrzak - DA 62.	39
Fig. 17 : Étrun, 18 rue du Mont César, vue en plan en direction de la rue du Mont César du fossé 9 au sein de la tranchée de diagnostic, V. Merkenbreack - DA 62.....	40
Fig. 18 : Étrun, 18 rue du Mont César, vue en coupe du fossé 9, V. Merkenbreack - DA 62.	40
Fig. 19 : Étrun, 18 rue du Mont César, coupe du fossé 7 au sein du sondage 32, N. Majchrzak - DA 62.	41
Fig. 20 : Étrun, 18 rue du Mont César, vue en plan de la fosse 11, V. Merkenbreack - DA 62.....	43
Fig. 21 : Étrun, 18 rue du Mont César, vue en plan de l'emplacement de l'égout avant sondage, V. Merkenbreack - DA 62.	43
Fig. 22 : Étrun, 18 rue du Mont César, vue en plan de l'égout nettoyé, N. Majchrzak - DA 62.....	44
Fig. 23 : Étrun, 18 rue du Mont César, vue du parement sud de l'égout, N. Majchrzak - DA 62.	45
Fig. 24 : Étrun, 18 rue du Mont César, coupe de l'égout romain, N. Majchrzak - DA 62.	46
Fig. 25 : Étrun, 18 rue du Mont César, vue en coupe de l'égout romain, N. Majchrzak - DA 62.	47
Fig. 26 : Étrun, 18 rue du Mont César, vue en plan de la fosse Première Guerre mondiale, V. Merkenbreack - DA 62.	48
Fig. 27 : Étrun, 18 rue du Mont César, vue en plan de la fosse 3, V. Merkenbreack - DA 62.....	49
Fig. 29 : Étrun, 18 rue du Mont César, vue en plan de la fosse 8, V. Merkenbreack - DA 62.....	49
Fig. 28 : Étrun, 18 rue du Mont César, vue en plan de la fosse 5, V. Merkenbreack - DA 62.....	49

SECTION 3 : LES INVENTAIRES

1. Inventaire des unités d'enregistrement.....	56
2. Inventaire du mobilier.....	57
3. Inventaire de la documentation.....	58

1. Inventaire des unités d'enregistrement

Numéro	Type	Description	UEs liées
1	tranchée	tranchée de diagnostic	
2	tranchée	tranchée de diagnostic	contient: 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35
3	structure	fosse	appartient à: 2
4	structure	fossé	appartient à: 2
5	structure	fosse	appartient à: 2
6	structure	fossé	appartient à: 2
7	structure	fossé	contient: 32 - contient + est sous: 34, 35 - appartient à: 2
8	structure	fosse	contient + est sous: 15 - appartient à: 2
9	structure	fossé	contient: 19 - contient + est sous: 14, 20 - appartient à: 2
10	structure	fosse dépotoir	appartient à: 2
11	structure	fosse	appartient à: 2
12	structure	fossé	contient: 13 - contient + est sous: 16, 17, 18 - appartient à: 2
13	sondage		contient: 16, 17, 18 - appartient à: 2, 12
14	niveau	comblement	appartient à: 2 - appartient à + est sur: 9
15	niveau	comblement	appartient à: 2 - appartient à + est sur: 8
16	niveau	comblement	appartient à: 2, 13 - sur: 17, 18 - appartient à + est sur: 12
17	niveau	comblement	sous: 16 - appartient à: 2, 13 - sur: 18 - appartient à + est sur: 12
18	niveau	comblement	sous: 16, 17 - appartient à: 2, 13 - appartient à + est sur: 12
19	sondage	coupe	contient: 20 - appartient à: 2, 9
20	niveau	comblement	appartient à: 2, 19 - appartient à + est sur: 9
21	sondage		contient: 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31 - appartient à: 2, 22
22	ensemble		contient: 21, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31 - appartient à: 2
23	structure	tranchée fondation	contient + est sous: 28 - appartient à: 2, 21, 22
24	structure	mur fondation	appartient à: 2, 21, 22
25	structure	tranchée canalisation	contient + est sous: 26 - appartient à: 2, 21, 22
26	niveau	comblement	appartient à: 2, 21, 22 - appartient à + est sur: 25
27	structure	tranchée pillage/récupération	contient + est sous: 29, 30 - appartient à: 2, 21, 22
28	niveau	comblement	appartient à: 2, 21, 22 - appartient à + est sur: 23
29	niveau	comblement	sous: 30 - appartient à: 2, 21, 22 - appartient à + est sur: 27
30	niveau	comblement	appartient à: 2, 21, 22 - sur: 29 - appartient à + est sur: 27
31	structure	mur fondation	appartient à: 2, 21, 22
32	sondage	coupe	appartient à: 2, 7
33	iso		appartient à: 2
34	niveau	comblement	appartient à: 2 - sur: 35 - appartient à + est sur: 7
35	niveau	comblement	sous: 34 - appartient à: 2 - appartient à + est sur: 7
36	niveau	indéterminé	appartient à: 2

2. Inventaire du mobilier

Identifiant	Détermination	Nombre d'éléments	Poids (g)	État sanitaire	Préser- vation à envisager	Parcelle de décou- verte	Chronologie
158954_141_14_None	terre cuite / céramique	7	76.5	stable	aucune	ZB 119	Âge du Fer, 2nd Âge du Fer
158954_133_15_None	organique / Faune (non travaillé) / indéterminé - indéterminé	2	2.9	stable	aucune	ZB 119	
158954_141_16_None	terre cuite / céramique	1	2.2	stable	aucune	ZB 119	Gallo-Romain, Haut-Empire
158954_161_24_None	autre / matériaux de construction autre / mortier	10	3358.6	stable	aucune	ZB 119	Gallo-Romain, République
158954_163_33_None	autre / autre / sédiment	1	934	instable	à surveiller	ZB 119	

3. Inventaire de la documentation

Identifiant	Légende	Nature support	Format	Nombre d'éléments
158954_211_0_1	Administratif, Arrêtés et PSTI, notification de prescription,	papier	A4	1
158954_211_0_2	Administratif, Arrêtés et PSTI, arrêté de prescription,	papier	A4	2
158954_211_0_3	Administratif, Arrêtés et PSTI, notification d'attribution,	papier	A4	1
158954_211_0_4	Administratif, Arrêtés et PSTI, notification d'attribution,	papier	A4	1
158954_211_0_5	Administratif, Arrêtés et PSTI, projet scientifique et technique d'intervention,	papier	A4	2
158954_211_0_6	Administratif, Arrêtés et PSTI, acceptation du projet,	papier	A4	1
158954_211_0_7	Administratif, Arrêtés et PSTI, arrêté de désignation,	numérique	pdf	3
158954_214_0_1	Administratif, Correspondance et compte-rendu de réunion,	numérique	pdf	1
158954_215_0_1	Administratif, DICT,	négatif couleur	zip	3
158954_213_0_1	Administratif, Documentation aménageur,	papier	A4	8
158954_216_0_1	Administratif, Gestion de chantier et comptabilité, convention / PPSPS / PV	papier	A4	12
158954_233_0_1	Inventaire, Documents,	numérique	xlsx	1
158954_232_0_1	Inventaire, Mobilier,	numérique	xlsx	1
158954_231_0_1	Inventaire, US et relations,	négatif couleur	xlsx	1
158954_251_0_1	Médiation, Notice bsr,	numérique	txt	1
158954_242_0_1	Rapport, Rapport d'études et analyses, contexte géologique	numérique	docx	1
158954_241_0_1	Rapport, Rapport final d'opération,	papier	A4	60
158954_225_0_1	Terrain & Post-fouille, Cartographie - Topographie, Cartographie, carte géologique au millionième	numérique	ai	1
158954_225_0_2	Terrain & Post-fouille, Cartographie - Topographie, Cartographie, carte géologique harmonisée	numérique	ai	1
158954_225_0_3	Terrain & Post-fouille, Cartographie - Topographie, Cartographie, carte cadastrale au 1/2500 (cadastre 2018)	numérique	ai	1
158954_225_0_4	Terrain & Post-fouille, Cartographie - Topographie, Cartographie, Carte réglementaire au 1/25000 (IGN scan 25)	numérique	ai	1
158954_225_0_5	Terrain & Post-fouille, Cartographie - Topographie, Cartographie, carte réglementaire au 1/250000e (BD raster 2017)	numérique	ai	1
158954_225_0_6	Terrain & Post-fouille, Cartographie - Topographie, Cartographie, Carte réglementaire au 1/2500000	numérique	ai	1
158954_225_0_7	Terrain & Post-fouille, Cartographie - Topographie, Cartographie, Carte de contexte au 1/10000e	numérique	ai	1
158954_225_0_8	Terrain & Post-fouille, Cartographie - Topographie, Plan général, plan général au 1/1000e	numérique	ai	1
158954_225_0_9	Terrain & Post-fouille, Cartographie - Topographie, Répertoire topographique, Géopackage projet etrun	numérique	geopackage	1
158954_225_0_10	Terrain & Post-fouille, Cartographie - Topographie, Répertoire topographique, données brutes topo au format ssf	numérique	ssf	1
158954_224_22_1	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation indéterminée; sujet ensemble - UE : 22	numérique	jpeg	1
158954_224_0_2	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158954_224_0_3	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation indéterminée; sujet ambiance	numérique	jpeg	1
158954_224_2_4	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation vers le Nord-Ouest; sujet ambiance - UE : 2	numérique	jpeg	1
158954_224_2_5	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation vers le Nord-Ouest; sujet ambiance - UE : 2	numérique	jpeg	1
158954_224_2_6	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation vers le Nord-Ouest; sujet ambiance - UE : 2	numérique	jpeg	1
158954_224_2_7	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation vers le Nord-Ouest; sujet ambiance - UE : 2	numérique	jpeg	1
158954_224_12_8	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en coupe; orientation vers l'Ouest; sujet structure - UE : 12	numérique	jpeg	1

Identifiant	Légende	Nature support	Format	Nombre d'éléments
158954_224_3_9	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation vers l'Est; sujet structure - UE : 3	numérique	jpeg	1
158954_224_3_10	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation indéterminée; sujet structure - UE : 3	numérique	jpeg	1
158954_224_4_11	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation vers le Nord; sujet structure - UE : 4	numérique	jpeg	1
158954_224_5_12	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation indéterminée; sujet structure - UE : 5	numérique	jpeg	1
158954_224_5_13	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation vers le Nord-Ouest; sujet structure - UE : 5	numérique	jpeg	1
158954_224_6_14	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation vers le Nord-Ouest; sujet structure - UE : 6	numérique	jpeg	1
158954_224_7_15	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation vers le Nord-Ouest; sujet structure - UE : 7	numérique	jpeg	1
158954_224_8_16	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation vers le Nord-Ouest; sujet structure - UE : 8	numérique	jpeg	1
158954_224_8_17	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation vers le Nord-Ouest; sujet structure - UE : 8	numérique	jpeg	1
158954_224_9_18	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation vers le Nord-Ouest; sujet structure - UE : 9	numérique	jpeg	1
158954_224_10_19	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation vers l'Ouest; sujet structure - UE : 10	numérique	jpeg	1
158954_224_11_20	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation vers l'Ouest; sujet structure - UE : 11	numérique	jpeg	1
158954_224_0_21	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en coupe; orientation vers le Nord-Ouest; sujet structure - UE : 9, 19	numérique	jpeg	1
158954_224_22_22	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation vers le Nord-Est; sujet ensemble - UE : 22	numérique	jpeg	1
158954_224_22_23	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation vers le Nord; sujet ensemble - UE : 22	numérique	jpeg	1
158954_224_22_24	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation vers le Nord-Est; sujet ensemble - UE : 22	numérique	jpeg	1
158954_224_22_25	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation vers le Nord; sujet ensemble - UE : 22	numérique	jpeg	1
158954_224_22_26	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation indéterminée; sujet ensemble - UE : 22	numérique	jpeg	1
158954_224_22_27	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation vers le Nord; sujet ensemble - UE : 22	numérique	jpeg	1
158954_224_22_28	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue de détail; orientation vers le Nord-Ouest; sujet ensemble - UE : 22	numérique	jpeg	1
158954_224_22_29	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en plan; orientation indéterminée; sujet ensemble - UE : 22	numérique	jpeg	1
158954_224_22_30	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation vers l'Ouest; sujet ensemble - UE : 22	numérique	jpeg	1
158954_224_22_31	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue générale; orientation vers le Nord-Ouest; sujet ensemble - UE : 22	numérique	jpeg	1
158954_224_22_32	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en coupe; orientation vers le Nord-Est; sujet ensemble - UE : 22	numérique	jpeg	1
158954_224_7_33	Terrain & Post-fouille, Photographie et audiovisuel, Terrain, vue en coupe; orientation vers le Nord-Est; sujet structure - UE : 7	numérique	jpeg	1
158954_222_0_1	Terrain & Post-fouille, Relevé de terrain, coupe,	polyester	A4	1
158954_222_0_2	Terrain & Post-fouille, Relevé de terrain, coupe,	polyester	A4	1
158954_222_0_3	Terrain & Post-fouille, Relevé de terrain, coupe, ue9 au 1/20e et ue 12 au 1/40e	numérique	ai	1
158954_222_0_4	Terrain & Post-fouille, Relevé de terrain, coupe, Relevé de l'ensemble 22 au 1/20e	numérique	ai	1
158954_222_0_5	Terrain & Post-fouille, Relevé de terrain, coupe, planche ue 7 20e	numérique	ai	1

Merkenbreack (V.) *Étrun (Pas-de-Calais), 18 rue du Mont César - parcelle ZB 119, Rapport final d'opération de diagnostic*, éd. Direction de l'Archéologie du Pas-de-Calais, Dainville, 2020, 60 p., 26 fig.

Résumé

Le diagnostic archéologique réalisé au n° 18 de la rue du Mont César à Étrun, conduit par la Direction de l'archéologie du Pas-de-Calais les 2 et 3 juin 2020, a concerné une parcelle vouée à l'aménagement d'un pavillon individuel. La parcelle étant étroite, une seule tranchée a été réalisée. Celle-ci a révélé l'absence de vestiges archéologiques en bordure de rue, une fosse liée au cantonnement de soldats durant la Première Guerre mondiale ainsi que des vestiges de l'occupation du site durant la Protohistoire et la période romaine.

Seul un fossé peut être attribué au 2nd âge du Fer par corrélation avec les observations faites au sein du même fossé dans la parcelle adjacente au milieu des années 1990. Large et profondément creusé dans le substrat crayeux, cet élément fossé constitue un élément structurant important de l'occupation de la fortification d'Étrun durant le 2nd âge du Fer.

La période romaine est attestée au sein de la commune, et ce de la Guerre des Gaules jusqu'au Bas-Empire. Des vestiges d'habitats, sous la forme d'une cave dotée de niches, sont d'ailleurs connus au niveau du lieu-dit Le Village, 200 m plus à l'est de la parcelle ZB 119. La mise au jour ici d'un tronçon d'un égout romain constitue une découverte de premier ordre pour Étrun. En effet, l'édification d'un système hydraulique pour évacuer les eaux de la butte du Mont César à l'époque romaine pose la question de la nature de l'occupation du site. La qualité et l'ampleur de cet égout maçonné et profondément installé dans le substrat crayeux questionnent quant au statut et à la nature même de l'occupation romaine d'Étrun. Bien que ne pouvant être daté avec précision, il est possible d'avancer un abandon de cet égout à la fin de la période romaine à l'instar des vestiges antiques repérés jusqu'ici dans l'agglomération.

Thésaurus

Hauts-de-France, Pas-de-Calais, Étrun, Protohistoire, fossé, époque romaine, fosse, fossé, égout, Première Guerre mondiale, fosse dépotoir.

Le Rapport final d'opération

Nombre de volumes : 1

Nombre de pages : 60

Nombre de figures : 28